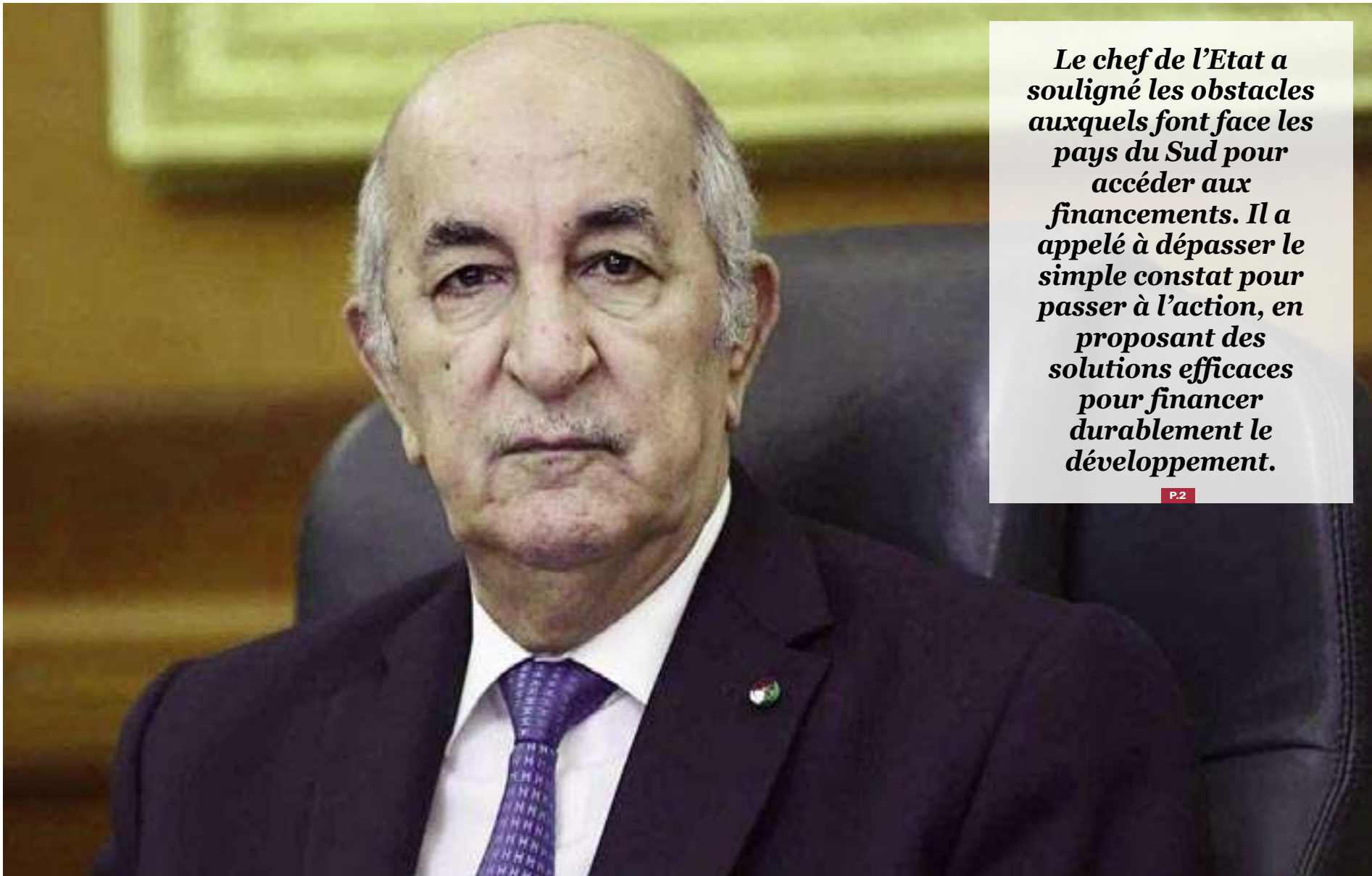


DANS UN DISCOURS À LA CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT À SÉVILLE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PLAIDE POUR « UNE REFONTE DU SYSTÈME FINANCIER INTERNATIONAL »



Le chef de l'Etat a souligné les obstacles auxquels font face les pays du Sud pour accéder aux financements. Il a appelé à dépasser le simple constat pour passer à l'action, en proposant des solutions efficaces pour financer durablement le développement.

HYDROCARBURES, RENOUVELABLES, DESSALEMENT : ALGER OUVRE LA VOIE À DE GRANDS PROJETS AVEC RIYAD

A GAZA

LA FAIM OU LES BALLES,
UN CHOIX TRAGIQUE
IMPOSÉ AUX CIVILS



DOSSIER DE LA MÉMOIRE

L'ALGÉRIE EXIGE
RECONNAISSANCE
ET JUSTICE

Les crimes coloniaux commis par la France sont imprescriptibles et relèvent de crimes contre l'humanité. L'Algérie ne renonce ni au dossier de la mémoire ni à celui de la justice historique.

Sébastien Delogu ciblé par l'extrême droite après son séjour en Algérie

Le député français Sébastien Delogu, membre de La France insoumise (LFI), fait l'objet d'attaques virulentes de la part de l'extrême droite depuis son retour d'une visite en Algérie, où il a plaidé pour l'apaisement et le renforcement des relations entre Alger et Paris.

En visite officielle du 26 au 30 juin, l'élus marseillais a notamment pris la parole sur la chaîne publique Canal Algérie, appelant à dépasser les tensions historiques et à construire un dialogue serein entre les deux peuples. Il a dénoncé ceux qui, en France, s'opposent à toute tentative de rapprochement, citant expressément le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau ainsi que certains médias qu'il a qualifiés de «bolorisés», accusés de propager un discours «raciste, colonialiste» et fondé sur de fausses informations. À peine l'émission diffusée, une vague de critiques s'est abattue sur le député, notamment de la part de figures de l'extrême droite. Le qualificatif de «Français de papier», longtemps utilisé pour désigner péjorativement les binationaux, a été utilisé contre lui, non par un anonyme sur les réseaux sociaux, mais par Marion Maréchal Le Pen, lors d'une interview sur Europe 1. L'eurodéputée d'extrême droite a également visé Rima Hassan, autre élue engagée sur les questions internationales, affirmant que ces deux figures incarnaient une «fabrication industrielle de Français de papier». Ces propos ont suscité une vive réaction, notamment de la part de Manon Aubry, également députée LFI, qui a rappelé que Sébastien Delogu «est né à Marseille, n'a jamais été naturalisé, et que toutes les personnes françaises racisées ne l'ont pas été non plus». Elle a dénoncé «un racisme pur et assumé» de la part de Marion Maréchal, qui assimile l'origine ou l'apparence à une moindre légitimité d'être français.

DANS UN DISCOURS À LA CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT À SÉVILLE

Le président Tebboune plaide pour «une refonte du système financier international»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné hier à Séville qu'il est temps dorénavant de passer du diagnostic à l'initiative concrète pour trouver des solutions durables à l'aide au financement du développement, appelant dans la foulée "à une nouvelle architecture financière internationale" qui prenne en compte les intérêts des pays du Sud.

Meroune Korso

C'est un discours lucide qui a mis les points sur les «i» quant aux difficultés des pays du Sud à avoir accès aux sources de financements pour leur développement qu'avait donné le président Tebboune devant les participants à la 4^e conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), qui se tient dans la capitale andalouse. «Je voudrais souligner la nécessité de passer de la phase du diagnostic à celle de l'initiative concrète, en trouvant les solutions à même de financer le développement», a-t-il préconisé dans son discours lu en son nom par le Premier ministre M. Nadir Larbaoui devant un parterre de personnalités et de chefs d'État et de gouvernement dont le PM espagnol Pedro Sánchez et le SG de l'ONU Antonio Guterres. «Je souhaite, a-t-il dit, que cette conférence marque le départ d'un processus de développement global répondant à notre conviction que le bien-être commun est désormais une exigence fondamentale et non pas un choix secondaire, dont la réalisation passe impérativement par la réduction du fossé de développement et des disparités entre les pays.» Relevant que cette conférence "se tient dans une conjoncture internationale où le fossé du développement entre les pays se creuse", et alors que "le fardeau de la dette s'alourdit", il y a lieu de relever également "l'aggravation des conflits et des guerres, y compris ce qui se passe au Moyen-Orient, en particulier en

Palestine occupée et à Ghaza meurtrie". Après avoir affirmé le droit des Palestiniens à un État indépendant avec Al Qods comme capitale, le président Tebboune a estimé que cette conférence doit être "un tournant décisif pour le renouvellement de notre engagement commun à passer à une nouvelle étape d'action collective efficace à travers la formulation de conclusions audacieuses et opérationnelles pour une refonte du système financier international." Car, estime-t-il, le système actuel de financement du développement "n'est plus adapté aux mutations majeures que connaît le monde aujourd'hui et ne peut plus répondre aux exigences du développement durable. Un système qui consacre des dysfonctionnements structurels qui accentuent la marginalisation des pays en développement et compromettent leurs chances d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Pointant du doigt le lourd fardeau de la dette extérieure croissante des pays en développement, il rappelle qu'elle constitue "l'un des principaux obstacles qui entravent (le développement) des pays du continent africain, ce qui rend impératif le lancement d'initiatives mondiales d'urgence pour traiter la problématique de la dette", préconisant dans la foulée "l'allègement du fardeau de la dette et son exonération totale pour certains pays". Le président Tebboune, mettant les pays riches devant leurs responsabilités quant à ce thème d'importance, a appelé à une refonte de l'architecture financière internationale.



«Nous avons aujourd'hui un besoin impérieux d'une refonte de l'architecture financière mondiale, tout en permettant aux pays en développement de participer à la gouvernance des institutions financières mondiales, afin que les structures décisionnelles reflètent les réalités d'un monde multipolaire garantissant le financement du développement pour tous les pays.» De plus, a fait remarquer M. Tebboune, "l'imposition de cadres réglementaires et de normes rigides aux pays bénéficiaires de l'aide au développement entrave la mise en œuvre de leurs projets prioritaires et limite l'efficacité de la coopération internationale", avant d'appeler "à l'adoption de politiques plus souples et réalistes dans l'orientation de ces aides, fondées sur le partenariat et l'entente mutuelle, au lieu des diktats et des conditions préalables qui ne tiennent pas compte des spécificités nationales et des contextes locaux". Autre grief relevé par le président Tebboune, celui des financements imposés et biaisés du secteur privé au développement : "compter sur le secteur privé pour financer le développement ne sera pas suffisant, à moins qu'il ne soit accompagné d'un engagement international fort en faveur du renforcement des aides publiques au développement et du soutien aux capacités des pays les moins développés et des pays

pauvres à construire des économies solides et inclusives, capables de répondre aux aspirations de leurs peuples", a-t-il souligné. Enfin, il a rappelé que «l'Algérie a fait du développement durable et de la solidarité internationale des piliers essentiels de sa politique extérieure, à travers sa contribution permanente aux efforts de développement sur le continent africain dans divers cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par son plein engagement dans la concrétisation de l'intégration continentale via plusieurs projets.» "De plus, mon pays œuvre actuellement, par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, à soutenir les infrastructures, la santé, l'éducation, l'énergie et d'autres projets de développement dans plusieurs pays africains, auxquels elle a consacré pas moins d'un (1) milliard de dollars", explique M. Tebboune rappelant qu'"en adoptant une politique financière fondée sur la mobilisation de ses ressources propres, mon pays a réussi à s'affranchir totalement du fardeau de la dette extérieure, ce qui lui permet de jouer un rôle actif dans l'aide aux pays qui continuent de crouler sous les dettes accumulées, lesquelles constituent un obstacle aux objectifs de développement durable."

M. K.

COOPÉRATION BILATÉRALE

Fin de la crise entre Alger et Madrid

La première rencontre hier entre le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et son homologue espagnol, Pedro Sánchez, marque, de fait, la fin de la crise qui opposait les deux pays. Et ce, malgré les forces qui s'emploient à entretenir la division et à tirer profit des tensions. Cette rencontre, intervenue en marge de la participation de l'Algérie à la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Séville, en Espagne, ainsi que les échanges de haut niveau qui l'ont accompagnée, ont consti-

tué une occasion pour lever les zones d'ombre ayant pesé sur les relations bilatérales et pour mettre un terme aux tentatives de crispation nourries par certains lobbies œuvrant à empêcher tout rapprochement entre Alger et Madrid, dans le cadre de projets de fragmentation, d'affaiblissement et de remise en cause de la légalité internationale. Lors de cette rencontre, Pedro Sánchez a exprimé sa volonté de «travailler ensemble pour renforcer les relations bilatérales dans divers domaines, en par-

ticulier dans le contexte international actuel». Dans le langage diplomatique, ces propos peuvent être interprétés comme un signal clair d'un retour à la normale durable entre les deux pays et d'un effort de consolidation des liens à l'abri des éventuels écueils ou tentatives de sabotage. Il s'agit là de la première rencontre du genre depuis le déclenchement de la crise, provoquée par le ralliement du gouvernement Sánchez à la position marocaine sur la question du Sahara occidental.

Y.B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ALGÉRIE-ITALIE

Un axe de stabilité et d'opportunités en Méditerranée

Alger a accueilli, lundi 30 juin 2025, les travaux de la quatrième session du dialogue stratégique algéro-italien, consacrée à l'examen approfondi des relations bilatérales et à l'échange sur les questions politiques et sécuritaires globales, dans un esprit de coopération étroite entre les deux pays.

Karima Baba Aissa

La réunion a été coprésidée par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, et par son homologue italien, M. Riccardo Guariglia, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne. Dans un communiqué rendu public, le ministère des Affaires étrangères a souligné que cette session s'inscrivait dans un « cadre de tradition bien établie de concertation politique régulière entre les deux pays », traduisant la volonté partagée de renforcer davantage un partenariat stratégique aux fondements solides. Il s'agit, selon la même source, d'une « occasion d'évaluer de manière globale et constructive l'état de la coopération bilatérale dans divers domaines, en examinant les progrès réalisés depuis la dernière session tenue à Rome en 2024 ». Les deux parties ont mis en avant le dynamisme des relations bilatérales qui ont connu, ces derniers mois, une intensification marquée par de nombreuses visites et rencontres de haut niveau. À ce



titre, le communiqué rappelle la visite officielle effectuée à Alger par le vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, en réponse à l'invitation de M. Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. La session d'Alger intervient également dans un contexte de préparation rigoureuse de la cinquième session du Sommet gouvernemental algéro-italien, prévue à Rome à la fin du mois de juillet 2025, sous la coprésidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la Présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni. Ce sommet attendu constitue un jalon essentiel pour impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, déjà riche et diversifiée, entre les deux pays. Dans le même cadre, les discussions ont permis un large échange de vues sur les

grandes questions régionales et internationales d'intérêt commun, avec une convergence claire de positions sur les principaux dossiers d'actualité. Le communiqué souligne que les deux parties ont marqué une convergence de vues entre les deux pays, notamment sur l'évolution de la situation en Palestine, au Sahara occidental, en Libye ainsi que dans la région du Sahel et du Sahara. L'Italie demeure l'un des premiers partenaires commerciaux de l'Algérie, notamment dans le domaine de l'énergie. Le dialogue a permis de saluer les efforts conjoints visant à sécuriser les approvisionnements en gaz naturel vers l'Europe via le gazoduc Transmed, tout en encourageant les projets d'investissements communs dans les énergies renouvelables, la pétrochimie et les infrastructures industrielles. Les échanges commerciaux ont franchi la barre des 10 milliards de dollars en 2024, avec une nette progression des exportations algériennes vers l'Italie.

La question « migratoire » a également été abordée dans un esprit de responsabilité partagée. Les deux parties ont « insisté » sur la nécessité d'adopter une approche équilibrée, humaine et concertée, mettant l'accent sur la lutte contre les réseaux de trafic illicite de migrants, tout en renforçant les voies légales de mobilité. L'Italie a salué les efforts de l'Algérie en matière de stabilisation régionale, notamment au Sahel, un facteur clé pour traiter les causes profondes des mouvements migratoires. Cette « convergence stratégique » entre Alger et Rome s'illustre dans l'ensemble des secteurs de coopération, qu'il s'agisse de l'énergie, de la formation, de la culture, de la sécurité ou encore des échanges économiques. À l'approche du sommet de juillet, les deux capitales affichent une volonté partagée d'approfondir cette alliance à long terme, fondée sur la confiance, la complémentarité et la solidarité.

K. B. A.

PRÉVENTION DES RISQUES EN MER

Sonatrach teste sa résilience face à un scénario d'urgence sur un méthanier

Face à la montée des incidents maritimes liés au transport d'hydrocarbures, en particulier en Méditerranée, Sonatrach renforce ses dispositifs de sécurité. Sa filiale, Hyproc Shipping Company, a organisé un exercice de simulation d'accident majeur à bord du méthanier Barga 2, au large de Ténès, dans la wilaya de Chlef. Dans un communiqué, la compagnie nationale a précisé que cette opération s'inscrit dans une démarche de consolidation de la culture de sécurité maritime et de maîtrise des risques opérationnels, dans un environnement de navigation de plus en plus complexe et exposé, notamment en raison de la vétusté de certaines flottes, parfois sur-

nommées « flottes fantômes ». Le scénario simulé prévoyait une fuite de gaz dans la salle des compresseurs, suivie d'une explosion hypothétique ayant provoqué un incendie, de la fumée noire et une évacuation d'urgence de l'équipage. L'intervention conjointe des équipes d'Hyproc, des garde-côtes et de la protection civile a permis de tester la réactivité du système d'urgence à bord. L'objectif de cet exercice : évaluer l'efficacité des réponses face aux risques d'explosion, de déversement et d'incendie sur les navires de transport de GPL, tout en améliorant la coordination entre les différentes unités de secours en mer. À travers cette initiative, Sonatrach réaffirme

son engagement pour un transport maritime sécurisé et conforme aux normes internationales, garantissant la protection des vies humaines, des installations et de l'environnement marin. À titre de comparaison, un incident bien réel s'est récemment produit au large des côtes libyennes : le pétrolier Vilamoura, battant pavillon des Îles Marshall et affrété par une société grecque, a été victime d'une explosion dans la salle des machines. Remorqué vers la Grèce, il fait actuellement l'objet d'une enquête. Un épisode de plus qui met en lumière les manquements persistants à la sécurité chez certains armateurs.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Une alliance renforcée par la confiance

PAR: HAKIM H.

L'Algérie n'oublie jamais ceux qui l'ont assistée dans les moments difficiles et qui lui ont toujours été loyaux. Pays partenaire fiable et crédible, l'Algérie sait se montrer reconnaissante envers ses alliés sincères. Les fortes relations qui l'unissent à l'Italie en sont un parfait exemple. L'Italie est l'un des rares pays à avoir maintenu sa présence en Algérie et à avoir affiché sa disponibilité à lui accorder jusqu'à 13 milliards de dollars de crédits, alors que la majorité des pays occidentaux considéraient l'Algérie comme une pestiférée, la fuyaient et lui refusaient toute assistance financière, au plus fort de la décennie noire. Si aujourd'hui les relations entre les deux pays sont marquées par une concorde parfaite, caractérisée par un renforcement constant des partenariats stratégiques, c'est une conséquence logique de la position honorable de l'Italie lors des moments douloureux traversés par l'Algérie. Alors que certains pays de la rive nord de la Méditerranée, servant de base arrière à des terroristes algériens et protégeant les auteurs de fraudes en col blanc, continuent d'user d'hypocrisie politique, de cynisme diplomatique et de revirements spectaculaires, l'Italie fait preuve de sincérité et d'amitié en coordonnant avec l'Algérie et en refusant que son territoire soit utilisé pour lancer des menées anti-algériennes. L'accord de sécurité contre la cybercriminalité et la lutte contre l'immigration clandestine, signé entre les deux pays en 2024, ainsi que l'engagement de l'Italie à investir dans le sud de l'Algérie à hauteur de 420 millions d'euros pour produire du blé et renforcer la sécurité alimentaire du pays, et l'inauguration de l'usine Fiat dans la zone industrielle de Tafraoui témoignent de la dynamique intense des relations bilatérales. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint les 14 milliards de dollars en 2024 et devraient continuer d'augmenter significativement à l'avenir. L'Italie continue en effet d'intensifier sa présence en Algérie, non seulement en tant que client privilégié pour l'approvisionnement en gaz, mais aussi en tant qu'investisseur dans des secteurs clés pour la diversification économique du pays. Les travaux de la 4^e session du dialogue stratégique algéro-italien sur les relations bilatérales et les questions politiques et sécuritaires globales, qui se tiennent depuis lundi à Alger, ainsi que le 5^e sommet gouvernemental algéro-italien, prévu à Rome à la fin du mois, seront l'occasion pour les deux pays de procéder à une évaluation d'étape de la coopération bilatérale et de ses perspectives dans les différents secteurs. L'Algérie et l'Italie envisagent d'étendre leur partenariat à de nombreux domaines d'activités.

H.H.

ELLE RENFORCE
SA PRÉSENCE
EN MAURITANIE

Entre engagement stratégique et vision à long terme

Le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a été reçu à Nouakchott par le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Diay. Leur échange a porté sur les opportunités de coopération dans les domaines des hydrocarbures et de la pétrochimie, comme l'indique un communiqué du groupe public. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, s'inscrit dans le cadre de la visite de travail menée par le P-DG de Sonatrach à la tête d'une importante délégation de cadres du groupe en Mauritanie. Hachichi a souligné que cette rencontre a été « l'occasion de réaffirmer la volonté commune de hisser les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie à des niveaux supérieurs, à travers des projets énergétiques stratégiques, mutuellement bénéfiques et à même de contribuer au développement durable dans la région », selon les déclarations rapportées par le communiqué. L'entretien a également porté sur la concrétisation du mémorandum d'entente signé en janvier 2025, ainsi que sur les perspectives de coopération dans le domaine de la production d'engrais. Ce secteur représente un atout majeur pour Sonatrach, qui dispose d'une grande expertise pour soutenir les capacités mauritaniennes. Avant cette audience, Hachichi avait eu des entretiens bilatéraux avec le ministre mauritanien de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, au siège du ministère. Ces discussions étaient consacrées à l'examen des voies de renforcement de la coopération énergétique entre les 2 pays, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, de la distribution des produits pétroliers et de la formation. Réaffirmant la solidité des relations bilatérales, le P-DG de Sonatrach a salué le niveau de coopération établi, en particulier concernant la formation des compétences mauritaniennes au sein des installations de Sonatrach. Le communiqué a également rappelé la réunion fructueuse tenue la veille avec les responsables de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH).

IL RELÈVE DES PROGRÈS NOTABLES

Le FMI salue les réformes économiques engagées en Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI), qui a mené sa mission en Algérie du 16 au 30 juin dernier pour les consultations de 2025 dans le cadre de l'article IV, a exprimé une appréciation globalement positive des perspectives économiques du pays, bien que certains indicateurs clés aient montré un recul. Charalambos Tsangarides, chef de la mission, a indiqué lundi 30 juin que la croissance économique a ralenti, passant de 4,1 % en 2023 à 3,6 % en 2024.

Le déclin est principalement dû à la réduction de la production décidée par l'Opep+ qui a affecté le secteur des hydrocarbures, moteur principal de l'économie nationale. Cependant, l'activité hors hydrocarbures a montré des signes de dynamisme, avec une croissance de 4,2 %. Le solde courant est devenu déficitaire en 2024 en raison de la baisse des prix et de la production d'hydrocarbures. Néanmoins, les réserves de change restent robustes, à 67,8 milliards de dollars, soit l'équivalent de 14 mois d'importations. La baisse de l'inflation, passant de 9,3 % en 2023 à 4 % en 2024, est un point positif souligné par la mission. Concernant les finances publiques, Tsangarides a précisé que le déficit budgétaire s'est aggravé en 2024, atteignant 13,9 % du PIB, en raison de la chute des recettes pétrolières, de l'augmentation des salaires et

des dépenses d'investissement. Cette tendance devrait persister en 2025. Le FMI estime néanmoins que les perspectives économiques à court terme restent « globalement positives », malgré l'incertitude mondiale. À moyen terme, elles pourraient s'améliorer à condition que l'Algérie maintienne ses réformes de diversification économique et mette en œuvre les réformes structurelles prévues dans le Plan d'action du gouvernement. Le FMI a salué les efforts des autorités pour améliorer le climat des affaires et encourager l'investissement privé, tout en conseillant de ne pas recourir à des incitations fiscales généralisées, qui risqueraient de réduire les recettes publiques. Il a également félicité les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la loi organique budgétaire de 2018, qui devrait renforcer la transparence budgétaire et la



responsabilité dans l'exécution des finances publiques. Parmi les recommandations clés, la mission a souligné l'urgence d'un « ajustement budgétaire progressif » pour renforcer la résilience budgétaire. Elle a également suggéré de maintenir une politique monétaire axée sur la stabilité des prix et de favoriser une plus grande flexibilité du taux de change pour mieux faire

face aux chocs extérieurs, notamment les fluctuations des prix des hydrocarbures. Enfin, la mission du FMI a jugé « essentiels » la consolidation des cadres institutionnels et la poursuite des réformes visant à diversifier l'économie et à promouvoir l'investissement privé, afin de stimuler la croissance et créer des emplois à moyen terme. Y.B.

HYDROCARBURES, RENOUVELABLES, DESSALEMENT

Alger ouvre la voie à de grands projets avec Riyad

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu hier à Alger l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, Abdallah Ben Nasser Al-Bassiri, en présence du secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, Nouredine Yassa, ainsi que de plusieurs cadres du ministère. Selon un communiqué diffusé hier, cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer la solidité des relations historiques entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, et de réitérer leur engagement commun à intensifier la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs clés de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer. Les discussions ont mis en lumière les nombreuses opportunités d'investissement entre les entreprises algériennes et saoudiennes, notamment dans les

domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, de la pétrochimie, de la production et de la transformation de l'électricité, ainsi que dans la valorisation des ressources minières, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. Les deux parties ont également souligné l'importance de promouvoir le contenu local, de favoriser la localisation industrielle, le transfert de technologie et la formation de compétences nationales. Le ministre Arkab a mis en avant les partenariats en cours entre Sonatrach et de grandes entreprises saoudiennes, telles que SABIC et ARAMCO, ainsi que la collaboration avec Midad Energy, qui a signé un mémorandum d'entente avec Sonatrach en mars 2024 pour le développement de gisements gaziers. Il a également rappelé l'importance des échanges de haut niveau visant

à étudier de futurs projets communs dans les domaines de l'exploration et de la production. Il a assuré de la disponibilité du secteur énergétique algérien à accompagner les projets saoudiens, en insistant sur la priorité accordée aux initiatives à forte valeur ajoutée. De son côté, l'ambassadeur saoudien a exprimé l'intérêt constant de son pays à renforcer sa présence économique en Algérie. Il a salué les réformes législatives et réglementaires récentes, ainsi que le potentiel énergétique et le positionnement stratégique de l'Algérie, qui en font, selon lui, un acteur régional de premier plan. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de consolidation durable des relations économiques entre Alger et Riyad, avec pour objectif de bâtir une coopération mutuellement bénéfique et tournée vers l'avenir. R.E.

Arkab reçoit l'ambassadrice des Pays-Bas à Alger

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu hier l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Anne Elisabeth Loouima, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, M. Nouredine Yassa, ainsi que de cadres du ministère. L'entretien a permis un échange approfondi sur l'état actuel et les perspectives de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables. « Les deux parties ont réaffirmé la solidité des relations bilatérales et leur volonté commune de hisser ces liens vers un partenariat stratégique

durable », ajoute le communiqué. Dans cette optique, le ministre Arkab a présenté un exposé détaillé sur les opportunités d'investissement offertes par le secteur, notamment dans les hydrocarbures, la production et le transport d'électricité, ainsi que le raccordement des centrales solaires photovoltaïques au réseau national. « Il a également insisté sur la nécessité d'intégrer les technologies modernes et de développer les compétences locales », rapporte la même source. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur l'élargissement de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert. Les deux parties ont convenu de renforcer la collaboration entre Sonatrach et les entreprises

néerlandaises actives dans ce secteur. Plusieurs projets pilotes et initiatives d'investissement lancés par l'Algérie ont été passés en revue dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition énergétique. Le ministre a mis en avant l'avancée notable du projet « Hydrogen Valley » en Algérie, soutenu par l'Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO). Il a réitéré l'ambition de l'Algérie de jouer un rôle clé à l'échelle régionale dans la production, le transport et l'exportation de l'hydrogène vert, en attirant investissements et expertises néerlandaises. Pour sa part, l'ambassadrice a salué les progrès réalisés par l'Algérie en matière d'énergies renouvelables et son engagement dans la lutte contre le changement climatique. Elle a égale-

ment souligné l'importance que son pays accorde à la consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine des énergies propres, mettant en lumière la complémentarité entre les deux pays en matière d'expertise, de technologie et de formation. « La rencontre a également permis de rappeler l'entretien tenu récemment entre le secrétaire d'État algérien aux Énergies renouvelables et la vice-Première ministre néerlandaise et ministre du Climat et de la Croissance verte, Mme Sophie Hermans, en marge du Sommet mondial de l'hydrogène à Rotterdam en mai dernier. Un échange qui a marqué une nouvelle étape dans le renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux nations », précise la même source.

DOSSIER DE LA MÉMOIRE

L'Algérie exige reconnaissance et justice

À la veille de la célébration du 63^e anniversaire de l'indépendance, le gouvernement a réitéré ses positions constantes sur le dossier de la mémoire et les crimes coloniaux commis par la France en Algérie pendant 132 ans de colonisation.

Meriem Kaci

Laid Rebiga a exprimé l'attachement de l'Algérie à son legs historique, soulignant que la mémoire des martyrs restera un phare qui guide les générations et que la justice historique est un droit qui ne peut être éteint par prescription. Le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit a organisé hier à Alger un colloque international sur «Les crimes coloniaux en Afrique». Lors de son discours, le ministre des Moudjahidines s'est montré catégorique. «Les crimes coloniaux commis par la France ne peuvent en aucun cas être soumis à la prescription.» Ce dernier a expliqué que la revendication de la reconnaissance, des excuses et des indemnités de l'ensemble de ces crimes demeure une requête imprescriptible, étant donné que la France a commis de véritables crimes contre l'humanité. Par ricochet, «L'Algérie ne renoncera pas au dossier de mémoire et à la justice historique» ; deux dossiers qui figurent au cœur des préoccupations de l'État algérien, a-t-il indiqué. Ce colloque, ajoute le ministre, ne peut être considéré comme un simple événement scienti-

fique, mais comme un «devoir moral et cri de conscience face à l'oubli et un pont pour rendre justice aux peuples ayant subi les affres du colonialisme». M. Rebiga a, dans ce contexte, appelé la communauté internationale, et particulièrement les anciennes puissances coloniales, à «reconnaître explicitement leurs crimes commis durant l'ère coloniale et à ouvrir des débats amenant à l'indemnisation et à la réhabilitation». Pour lui, la justice ne peut être rendue sans reconnaissance. Le ministre a plaidé dans ce sens, pour la mise en place d'un «processus onusien» qui contraindrait les anciennes puissances coloniales à «assumer leurs responsabilités morales et historiques» des conséquences de la colonisation. L'Algérie, insiste le ministre, continuera de «soutenir toutes les initiatives nobles» visant à mettre en lumière la vérité sur les crimes coloniaux, à mettre fin à la politique du déni et de l'impunité, et à tenir les auteurs pleinement responsables des crimes commis tels que l'asservissement, le pillage des richesses, l'effacement des identités et des cultures. Dans un autre volet, le ministre des Moudjahidines a réitéré la position ferme de l'Algérie en



faveur des causes justes dans le monde, notamment des causes palestinienne et sahraouie. Il a ainsi dénoncé les crimes commis par l'entité sioniste à Gaza, qu'il a qualifiée de «cimetière des principes du droit international». Le ministre des Moud-

jahidines a ainsi appelé à une mobilisation internationale urgente pour «arrêter l'agression sioniste» à l'encontre du peuple palestinien. Pour lui, l'Algérie, avec son histoire et ses sacrifices, restera «un phare de la liberté et une conscience

vigilante face à l'oubli historique et à l'arrogance civilisationnelle», soulignant que ce colloque doit être sanctionné par des «recommandations» sensées renforcer la feuille de route de la mémoire nationale et internationale. **M. KA.**

PLUS DE 192 000 LOGEMENTS LIVRÉS

Un tournant majeur pour la politique sociale de l'État

Dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire de l'indépendance, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Tarek Belaribi, a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, au cours de laquelle il a donné le coup d'envoi de l'opération de distribution de logements à travers l'ensemble des wilayas du pays. En effet, le ministre a donné le coup d'envoi de la distribution de 192 318 unités de logements de différentes formules à travers tout le territoire national, depuis la grande salle de conférences de l'université Ziane Achour de Djelfa, dans le cadre des festivités célébrant le 63^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Il a annoncé, à l'occasion, la pose de la 1^{re} pierre de réalisation de 162 736 unités de logements dans le cadre du programme 2025, en plus du lancement de la phase préparatoire et des appels d'offres nationaux pour la réalisation de 200 000 logements dans le cadre du programme AADL 3, dont toutes les études techniques ont été finalisées. M. Belaribi a également révélé la création de 47 pôles urbains sur une superficie globale de 34 000 hectares de 38 wilayas du pays. Il a aussi annoncé le lancement de chantiers de 16 nouveaux pôles urbains dans 16 wilayas, à savoir Djelfa, Blida, Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Jijel, Tlemcen, Constantine, Skikda, Souk Ahras, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Boumerdes et Tissemsilt. Une démarche qui vise à concrétiser les engagements de l'État en matière de modernisation

urbaine, en dotant les régions concernées de nouvelles zones d'habitation intégrées, dotées de toutes les commodités nécessaires, incluant infrastructures scolaires, sanitaires, sportives et administratives. Au cours de son déplacement à Djelfa, le ministre a donné le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation du pôle urbain de Bharara, relevant de la commune de Djelfa. Ce projet structurant qui s'étend sur une superficie de 734 hectares comporte pas moins de 22 800 unités de logements. La réalisation de ce pôle urbain vise à accompagner l'expansion urbaine de la ville et à répondre à la demande croissante en logements et en équipements publics. Aux yeux du ministre, il s'agit d'une opération importante qui s'inscrit dans la stratégie nationale de développement des nouveaux pôles urbains pour une meilleure organisation de l'espace et une amélioration du cadre de vie. D'ailleurs, M. Belaribi a souligné que «le secteur de l'habitat, considéré comme la pierre angulaire du développement urbain durable, est devenu aujourd'hui un acteur incontournable pour faire bouger l'économie nationale et créer une dynamique en fournissant des emplois et en soutenant les entreprises de toutes tailles sous les hautes instructions du Président de la République qui accorde une attention particulière au produit national et encourage son intégration dans les différents projets pour renforcer les capacités économiques et consacrer la souveraineté et le nationalisme dans ce domaine vital». «L'habitat, poursuit le ministre, est un

projet national souverain qui incarne l'engagement de l'État dans son rôle social, un engagement dont il ne déviara pas tant que l'Algérie portera le message des martyrs.» M. Belaribi a tenu à préciser que «sur la période allant de 2020 à 2024, grâce à une forte volonté politique et une dynamique gouvernementale intégrée, nous avons pu distribuer 1,7 million de logements de différentes formules à travers toutes les wilayas du pays», ajoutant que «la feuille de route approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise la réalisation de 2 millions de logements à travers le territoire national durant la période 2025-2029». Détaillant les quotas par wilaya, le ministre a précisé que «la wilaya de Djelfa est concernée par un quota de logements de 11 205 unités, touchant des zones aussi bien urbaines que rurales», ajoutant qu'une «bonne part a déjà été distribuée au niveau de nombreuses wilayas telles que Skikda (6 527 logements), Tissemsilt (3 090 logements), Naâma (3 204) et Timimoun (4 190)». Le ministre de l'Habitat a enfin souligné que «cette transformation urbaine s'inscrit dans une démarche scientifique et opérationnelle supervisée personnellement par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et mise en œuvre en parfaite coordination avec les différents départements ministériels dont les efforts sont appréciés pour faciliter la mise en œuvre du programme, surmonter les obstacles et accélérer le rythme de réalisation».

M. K.

TRANSPORT MARITIME

Venizelos reprend la mer

Comme annoncé, le navire grec El. Venizelos, affrété par Algérie Ferries, a repris du service mardi 1^{er} juillet. Dans un communiqué rendu public, Algérie Ferries a confirmé la fin des inspections techniques menées au port de Marseille, permettant ainsi la remise en service du navire. Pour sa reprise, l'El. Venizelos effectuera une traversée spéciale entre Marseille et Alger à partir de 16 h. Cette rotation est dédiée aux passagers de la compagnie Corsica Linea, dont la traversée prévue dimanche a été annulée en raison de l'immobilisation du navire Méditerranée au port d'Alger pour inspection. Corsica Linea a, de son côté, annoncé la fin des contrôles sur Le Méditerranée, qui a quitté hier Alger pour Marseille.

Boualem Sansal condamné à cinq ans de prison ferme en appel

La cour d'Alger a condamné, hier, l'écrivain Boualem Sansal à une peine de cinq ans de prison ferme, assortie d'une amende de 500 000 DA. Il était poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont celui d'atteinte à l'unité nationale. Lors de l'audience, le procureur général avait requis une peine de dix ans de réclusion. Boualem Sansal, de son côté, a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui, invoquant son droit à la liberté d'expression.

COMMERCE INTÉRIEUR

Intensification des contrôles durant la saison estivale

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi, l'importance d'intensifier les opérations de terrain par les services de contrôle relevant du secteur dans le but de réduire les intoxications alimentaires durant la saison estivale, indique un communiqué du ministère. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée, consacrée au suivi d'un nombre de dossiers liés au contrôle des marchés et à la garantie de leur approvisionnement régulier, ainsi qu'à la prévention contre les intoxications alimentaires. Évoquant l'évaluation du niveau de contrôle sur le terrain au niveau des marchés et locaux, "le ministre a appelé à l'intensification des opérations de contrôle pour réduire les intoxications alimentaires, particulièrement en été, à travers le contrôle des locaux de restauration rapide (fast food) et des restaurants et l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des commerçants et des consommateurs aux conditions de conservation, d'hygiène et de sécurité alimentaire", ajoute le communiqué. Il a également affirmé "l'importance de poursuivre les efforts visant à assurer un approvisionnement régulier des marchés en différents produits de première nécessité, notamment face à la hausse de la demande durant la saison estivale". À cet effet, le ministre a souligné la nécessité de garantir les marchandises de large consommation en quantités suffisantes et à des prix raisonnables pour protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Par ailleurs, M. Zitouni a appelé à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour réaliser les objectifs tracés, à l'application rigoureuse des instructions et orientations sur le terrain et au suivi quotidien des indicateurs du marché avec la prise des mesures proactives nécessaires pour préserver la stabilité de l'approvisionnement et la bonne gestion des marchés, conclut la même source.

ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION À ALGER

Repli de 2,9 % de l'indice brut en mai

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une baisse de 2,9 % en mai 2025 par rapport au mois précédent. Il convient de noter que le même mois de l'année précédente avait enregistré une légère augmentation de 0,1 % en mai 2024 par rapport à avril 2024, selon le dernier bilan de l'office national des statistiques (ONS).

Inès B.

Cette tendance à la baisse de 2,9 % vient confirmer celle enregistrée au mois précédent (-0,7 %) et s'explique essentiellement par la diminution des prix des biens alimentaires (-5,9 %) et, à un degré moindre, celle des services (-0,8 %). En effet, les prix des produits agricoles frais se distinguent par une forte baisse de 10,1 %, en raison du recul marqué de la majorité des produits de cette catégorie, notamment de la viande et des abats de mouton (-14,8 %), des légumes (-12,6 %) ainsi que de la pomme de terre (-17,0 %). Néanmoins, des hausses de prix sont constatées pour les fruits et les œufs respectivement (+11,4 % et +24,4 %). Également, les prix des produits alimentaires industriels suivent la même tendance à la baisse en enregistrant un taux de -0,6 %. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés affichent une légère hausse de 0,1 %. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de mai 2025, une baisse de 2,6 % par rapport au mois précédent. Au mois de mai 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la



consommation est de +1,3 %. Le rythme d'inflation annuel (juin 2024 à mai 2025 / juin 2023 à mai 2024) est de +4,0 %. Les prix des produits alimentaires enregistrent une baisse significative de 5,9 % en mai 2025 par rapport à avril, qui s'est caractérisé également par une baisse, mais de moindre ampleur (-1,6 %). Les prix des produits agricoles frais se démarquent par une variation sensible de -10,1 %. En effet, en dehors des fruits et des œufs qui révèlent des hausses respectives de 11,4 % et 24,4 %, le reste des produits se définit par des baisses, notamment le recul des prix pour la viande

de de mouton de 15,8 %. Cette diminution importante intervient suite à des mesures de plafonnement des prix mises en place par le ministère du Commerce. Les légumes et la pomme de terre suivent également cette tendance, avec des baisses respectives de 12,6 % et 17,0 %. Également, les prix des produits alimentaires industriels accusent une variation de -0,6 %. En mai 2025, par rapport à la même période en 2024, les prix des biens alimentaires enregistrent une baisse de 2,6 %. L'évolution de -2,9 % des produits agricoles frais est expliquée principalement par la baisse des prix de la

viande de poulet (-6,3 %) ainsi que de la pomme de terre (-18,2 %). Également, les prix des produits alimentaires industriels inscrivent une diminution ; cette dernière est de 2,1 % avec un taux de -23,1 % pour le café, le thé et l'infusion. En mai 2025 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés augmentent légèrement de 0,1 % tandis que ceux des services affichent une baisse de 0,8 %. En mai 2025 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +7,1 %; celle des services est de -1,3 %.

I. B.

RÉFORME DU SECTEUR MINIER

Un portail numérique en préparation pour cartographier les sites miniers

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a indiqué, lundi, qu'un portail électronique serait créé au profit des investisseurs, afin de faire connaître les sites miniers en Algérie, conformément aux principes de transparence consacrés par le texte de loi régissant les activités minières, selon l'APS. Le ministre a tenu ces propos en réponse aux questions et aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le texte de loi, lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, ainsi que de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des mines, Karima Tafer. À ce titre, le ministre d'État a affirmé que la création d'un portail électronique dédié à la présentation des sites miniers, comme suggéré par les membres du Conseil de la nation dans leur débat, constituerait une importante démarche adaptée au plan de

numérisation du secteur, qui va renforcer davantage son attractivité, à travers la promotion des potentialités dont regorge l'Algérie auprès des investisseurs internationaux. M. Arkab a indiqué, en outre, que ce texte de loi consoliderait cette tendance en facilitant l'accès aux informations géologiques qui sera concrétisé à travers des mécanismes de mise en œuvre efficaces, via la Banque nationale des informations géologiques. Le ministre a, par ailleurs, estimé que ce texte de loi, fruit d'une large concertation de trois années avec différents acteurs, accordait "une priorité capitale à la transparence et à l'amélioration de la gouvernance", en imposant des normes "claires et objectives" à l'octroi des licences et des contrats, tout en garantissant l'égalité des chances pour tous les investisseurs. Le ministre d'État a en outre rappelé que "la préservation de la souveraineté nationale et de nos richesses nationales est un principe fondamental et sacré", d'autant que le texte de loi conforte cette souveraineté et

n'y renonce nullement, relevant que la loi confirmait de manière "catégorique et explicite" que les substances minérales et fossiles, découvertes ou non découvertes, constituent une propriété publique, et que "ce principe est la pierre angulaire de notre souveraineté sur nos ressources", a-t-il soutenu. M. Arkab a également précisé que l'ouverture du capital des projets miniers à l'investissement étranger "ne représente pas une menace pour la souveraineté nationale, mais il s'agit plutôt d'un mécanisme permettant de drainer les expertises, les technologies et les capitaux nécessaires au développement d'un secteur exigeant des investissements colossaux et de grands risques tout en préservant les outils de protection des intérêts nationaux". Ce texte intervient dans une conjoncture où l'Algérie est pleinement consciente de l'importance de la concurrence géoéconomique sur les minerais essentiels, a souligné le ministre d'État, mettant en avant l'engagement de l'État, à travers ses institutions et ses agences, à protéger ces

richesses et à en garantir une exploration au service du développement national, tout en respectant les aspects environnementaux. L'autonomisation de l'investisseur local, le développement des compétences nationales et le transfert des technologies figurent parmi les objectifs essentiels du texte de loi sur les mines et ce, à travers la création d'un environnement favorable pour les entreprises locales, a indiqué M. Arkab, mettant en avant l'importance capitale qu'accorde le texte à la transformation locale des ressources minières. S'agissant des matières stratégiques et de leur classification, le ministre a affirmé que le caractère stratégique de toute matière ne pouvait être limité par la loi, étant donné qu'elle évolue avec le temps en fonction des besoins stratégiques du pays, affirmant que le texte de loi visait à préserver les intérêts de l'État à travers des mécanismes permettant de contrôler tout ce qui est stratégique et vital pour l'économie nationale. Lors de cette séance, les sénateurs

se sont félicités, lors de leurs interventions, du contenu du texte de loi, d'autant qu'il a remédié aux lacunes et aux insuffisances au niveau de la loi sur les mines en vigueur, soulignant que le texte revêtait une importance majeure pour la valorisation des ressources minières. Par ailleurs, les membres du Conseil ont mis en exergue l'importance de la suppression de la règle 49/51 afin de drainer les investissements étrangers et de valoriser les ressources minières nationales, étant l'une des principales options de diversification de l'économie nationale et de réduction de la facture d'importation. Dans son rapport préliminaire, la commission des Affaires économiques et financières a souligné que le texte constituait une base solide pour ériger l'Algérie en "pôle d'investissement minier" dans les prochaines années, affirmant que la nouvelle loi sur les mines "se veut un nouveau départ" pour le secteur vers des perspectives prometteuses à même d'améliorer le climat d'investissement en la matière.

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

415 000 microentreprises accompagnées depuis 2020

Le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, a révélé hier que, depuis 2020, l'État a financé la création de plus de 415 000 microentreprises grâce aux différents mécanismes de soutien existants, à hauteur de 5 millions de dinars en moyenne par projet, soit un total de 2 000 milliards de dinars. Il a qualifié cette initiative d'« effort significatif » des pouvoirs publics pour promouvoir le secteur des microentreprises et renforcer son rôle dans l'économie nationale.

Inès B.

Lors de son intervention à la radio chaîne 1, M. Achacha a expliqué qu'au cours des cinq premiers mois de 2025, l'agence a financé environ 2 900 nouveaux projets, dont 500 projets d'expansion, et a formé plus de 29 000 jeunes dans des universités et des instituts de formation professionnelle spécialisés à travers le pays. Le même responsable a indiqué que l'Agence se concentre actuellement sur la numérisation complète de ses services grâce à une plateforme numérique moderne permettant aux porteurs de projets d'ouvrir un compte personnel et d'accéder à divers services sans se déplacer. Il a ajouté : « L'Agence a mis à profit les technologies de l'intelligence artificielle pour fournir des conseils et un soutien techniques, et pour apporter des réponses immédiates aux préoccupations des entrepreneurs et des porteurs de projets. » Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des petites et moyennes entreprises, le 27 juin, M. Achacha a déclaré que l'événement « s'est éloigné de l'aspect folklorique » et s'est concentré sur l'écoute des



préoccupations des entrepreneurs, notamment celles liées à la complexité de la création d'entreprise, notamment les modifications prévues du cadre réglementaire actuel, qui contribueront à réduire la durée des procédures, qui, selon lui, « ne devrait pas durer entre 6 et 7 mois ». Conformément à cette approche, le même responsable a révélé qu'un nouveau décret réglementaire est en préparation pour remédier à certaines lacunes importantes dans ce domaine, notamment le problème d'utilisation des zones d'acti-

tivité réservées aux microentreprises, l'urgence de mettre en œuvre la disposition exigeant un accès effectif à 20 % des marchés publics, comme le prévoit la loi, et la facilitation de l'octroi de licences et de financements. Concernant les défis futurs, le directeur général de l'agence a révélé que l'Algérie compte actuellement environ 1,3 million de microentreprises, soit 25 entreprises pour 1 000 habitants. Les autorités visent à doubler ce chiffre pour se rapprocher de la moyenne mondiale de 45 entreprises pour 1 000 habi-

tants, contre 59 entreprises dans les pays de l'Union européenne. Il a souligné que l'agence accompagne les entrepreneurs grâce à un réseau national de 109 centres universitaires et 190 centres de formation professionnelle. L'État propose également des financements à un taux d'intérêt estimé à « 0 % », avec une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 12 ans, ainsi que d'importants avantages fiscaux. M. Achacha a expliqué que l'agence a récemment adopté une approche économique de terrain axée sur l'évaluation des projets et de leurs risques, grâce à une formation continue et un accompagnement sur le terrain. Dans ce contexte, un nouveau décret a été publié, restructurant l'agence et renforçant ses capacités par la création de postes tels que « Évaluation de projets », « Gestion des risques » et « Stratégie ». L'objectif est d'augmenter le pourcentage d'institutions capables de survivre et de résister à plus de 50 % ou près de 50 % au cours des cinq premières années d'activité. Cet objectif vise à préserver et à garantir une gestion optimale et efficiente des fonds publics. I.B.

Pétrole : le calme avant la décision de l'Opep+

Les cours du pétrole sont restés stables hier après être fortement tombés depuis le cessez-le-feu entre l'Iran et Israël, les investisseurs s'attendaient à l'annonce dimanche de la production pour le mois d'août de l'Opep+, selon zonebourse. "Le marché est largement dans l'expectative" de la décision de huit pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) qui rehaussent depuis avril leurs quotas de production de barils, explique Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. Vers 09 h 30 GMT (11 h 30 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prend 0,01 % à 66,75 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en août, gagne 0,02 %, à 65,12 dollars. Les investisseurs s'attendent à une annonce de hausse de 411 000 barils quotidiens pour le mois d'août, répétant les augmentations des mois de mai, juin et juillet, soit environ trois fois supérieures au plan initial de production établi en décembre dernier. "La dynamique interne de l'Opep+ reste toutefois tendue", souligne Ole Hvalbye, analyste chez SEB. "Alors que l'Arabie saoudite est à l'origine de l'augmentation des quotas, la Russie et d'autres pays ont plaidé pour une pause en juillet afin d'évaluer l'impact des hausses précédentes." Une hausse de l'offre de l'or noir brut est un facteur baissier pour les prix du baril, dans un contexte d'incertitude, avec des "signes de ralentissement de la croissance de la demande aux États-Unis et en Chine", souligne l'analyste. Cependant, une hausse des quotas n'implique pas nécessairement une hausse de la production, car "les contrevenants habituels aux quotas - le Kazakhstan, l'Irak, la Russie et les Émirats arabes unis - produisent déjà au-delà des limites convenues et n'ont qu'une marge de manœuvre limitée pour augmenter encore leur production", affirme Arne Lohmann Rasmussen. En mai, selon une estimation de Bloomberg, la production de l'OPEP n'aurait augmenté que de 200 000 barils par jour contre une hausse des quotas de 411 000 barils.

APPUI À L'INITIATIVE ENTREPRENEURIALE

Une plateforme en ligne pour former les entrepreneurs de demain

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a annoncé, hier, le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la formation à distance sur l'entrepreneuriat. "Dans une démarche qualitative d'autonomisation des entrepreneurs et d'accompagnement des porteurs de projets, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) annonce le lancement officiel de sa nouvelle plateforme numérique de formation à distance, destinée aux por-

teurs de projets et aux microentreprises de tout le pays", indique l'agence sur sa page officielle Facebook. Cette plateforme moderne, ajoute l'agence, est le fruit d'un partenariat stratégique entre la NESDA et l'université de formation continue, sous la tutelle du ministère de l'Économie de la connaissance, des startups et des microentreprises et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Elle vise à permettre aux porteurs de projets et aux microentreprises de développer leurs compétences en ges-

tion et en administration ; Proposer des formations spécialisées et flexibles, accessibles à tout moment et en tout lieu ; Instaurer une culture entrepreneuriale et faciliter l'accès aux connaissances entrepreneuriales et accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets avec confiance et professionnalisme. L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) ambitionne de financer 11 000 microentreprises/an. La nouvelle stratégie visant la création de micro-entreprises et l'accompagne-

ment des jeunes porteurs de projets portait sur l'affectation de montants suffisants pour financer ces projets. Ces montants seront alloués aux entrepreneurs "sérieux", étant donné que le nouveau dispositif de l'agence repose sur la sélection des entreprises à haut potentiel de croissance en vue de les financer. À noter que l'agence contribue au financement des projets à hauteur de 25 %, tandis que le porteur de projet participe à hauteur de 5 %, contre un taux de 70 % assuré dans le cadre d'un crédit bancaire. I.B.

DYNAMIQUE BOURSIÈRE

Arab Leasing fait son entrée sur le marché obligataire

La Bourse d'Alger a procédé hier à la cotation officielle d'obligations émises par la société Arab Leasing Corporation (ALC), pour un montant total de 3 milliards de dinars algériens, destinées exclusivement aux investisseurs professionnels. Cette cotation fait suite à l'approbation de la Commission de régulation et de contrôle des opérations de bourse (COSOB). L'emprunt en question porte

sur 300 000 obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10 000 dinars chacune, d'une maturité de cinq ans et d'un taux d'intérêt annuel fixe de 5,65 %. Les souscriptions à cet emprunt ont débuté le 2 juin, le financement débutant le 4 juin. L'échéance des obligations a été fixée au 4 juin 2030. L'opération a vu la souscription intégrale des obligations, pour un montant de 2,15 milliards de dinars, auprès des établisse-

ments bancaires et de 850 millions de dinars auprès des investisseurs professionnels. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la société, Abdelhakim Djabbarni, a confirmé à l'APS que cette introduction en bourse constitue une étape décisive dans la stratégie de croissance de la société, renforçant sa position financière et consolidant son rôle dans le financement des institutions algériennes.

Il a également souligné que cette étape s'inscrit dans le cadre de la contribution de la société à la dynamisation du marché boursier algérien et au développement des services de financement, notamment pour les petites et moyennes entreprises. Créée en 2001, Arab Leasing Corporation est la première institution spécialisée dans le crédit-bail en Algérie, proposant des solutions de finance-

ment adaptées aux besoins des opérateurs économiques locaux. Créée en 2001, Arab Leasing Corporation est la première société de leasing fondée en Algérie. Elle propose aux opérateurs économiques nationaux des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Son capital est détenu par quatre institutions : ABC Bank, CNEP Banque, TAIC et des investisseurs privés. I.B.

EN VUE D'AMÉLIORER LA FOURNITURE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DURANT L'ÉTÉ

Réalisation de 133 projets à Tébessa

Pour assurer la continuité du service public, des équipes d'intervention rapide ont été déployées pour contrôler régulièrement les postes électriques et intervenir en cas de dysfonctionnement, afin de garantir une saison estivale sûre et sans interruption de l'énergie électrique.

Pas moins de 133 projets de développement dotés d'une enveloppe globale de 1,5 milliard de dinars ont été réalisés dans la wilaya de Tébessa pour améliorer la fourniture d'électricité durant la saison estivale 2025, a indiqué, lundi, le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Sabri Bouras. Ces projets permettent également de " répondre à la demande croissante en électricité durant la saison chaude, de soutenir les capacités de production et de renforcer les réseaux de distribution dans la wilaya ", a précisé le même responsable dans une conférence de presse organisée au siège de la direction pour présenter le programme d'investissement élaboré pour la préparation de la saison estivale. Dans ce cadre, 52 transformateurs ont été réalisés et mis en service dans plusieurs communes pour diminuer la pression sur les transformateurs existants et améliorer le service fourni aux abonnés au moyen d'un réseau de distribution de 73 km, a précisé M. Bouras, notant que la mise en service des postes en question a nécessité un investissement de plus de 320 millions de dinars. En outre, 6



nouveaux postes aériens de 30 kV ont été mis en place dans les communes d'El Ma Labiod, d'Ain Zerga, de Boukhadra et de Tébessa, en plus du remplacement de 46 km d'anciens réseaux en cuivre par des réseaux isolés (recouverts d'un matériau isolant) pour réduire

le phénomène de détérioration et le vol, a-t-il ajouté. Pour assurer la continuité du service public, des équipes d'intervention rapide ont été déployées pour contrôler régulièrement les postes électriques et intervenir en cas de dysfonctionnement, afin de garantir une " sai-

son estivale sûre et sans interruption de l'énergie électrique ", selon le même responsable qui a affirmé que toutes ces mesures " s'inscrivent dans le cadre de l'engagement continu de Sonelgaz à améliorer la qualité et la continuité du service pour ses clients ".

A ORAN

450 millions DA pour la réhabilitation des résidences universitaires

Une enveloppe financière estimée à 450 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation des résidences universitaires dans la wilaya d'Oran, a indiqué, lundi, le wali d'Oran Samir Chibani. Intervenant lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya APW, M. Chibani a souligné que la direction des équipements publics, en coordination avec les directions des œuvres universitaires, a identifié les besoins et les priorités concernant huit résidences universitaires. A ce jour, les travaux de 18 lots ont été achevés, tandis que 7 autres sont en cours dans les rési-

dences universitaires "Haï El Badr", "30e anniversaire de la Révolution" et "Boualem Mohamed (le volontaire)", alors que les travaux de 4 autres lots n'ont pas encore débuté. La majorité des travaux concernent l'étanchéité, la réhabilitation du réseau de lutte contre les incendies, la rénovation des sanitaires, de certaines ailes, des réfectoires, l'installation de compteurs d'eau et des interventions sur les réseaux électriques, a-t-on précisé. Par ailleurs, le même responsable a indiqué qu'environ 105 projets dans le secteur de l'éducation seront réceptionnés à la rentrée scolaire prochaine. Ces

projets incluent des établissements dans les trois cycles éducatifs, des cantines scolaires et des extensions de classes. Lors de cette session, il a également été procédé à l'adoption du projet de budget supplémentaire pour l'année 2025, estimé à plus de 18,9 milliards de dinars. Une part importante sera consacrée à la réalisation de projets de développement, tels que l'aménagement des chemins de wilaya, les réseaux d'assainissement dans la commune de Hassi Bounif, la réhabilitation du réseau d'assainissement et de drainage des eaux pluviales dans le quartier des Sœurs Benslimane (chef-lieu

de wilaya), ainsi que la réalisation et le renouvellement du réseau d'assainissement à Bir El Djir. Ce même budget prévoit également la réalisation d'un vestiaire et d'une clôture pour le stade communal, l'aménagement du terrain de pétanque de Chehairia, dans la commune de Aïn El Bia, ainsi que l'aménagement d'un terrain de proximité au niveau du stade "El Ard El Kabira" dans la ville d'Oran. L'acquisition d'équipements médicaux, notamment un camion mobile pour les dons de sang destiné aux patients atteints de cancer, est également prévue, selon le wali d'Oran.

TISSEMSILT

Relogement de plus de 120 familles à Theniet El Had

Un total de 126 familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Theniet El Had (wilaya de Tissemsilt) ont été relogées, lundi, dans de nouveaux logements, a-t-on constaté. Les services de la wilaya, ainsi que les organismes concernés, ont supervisé cette opération de relogement, qui a bénéficié aux familles résidant dans des constructions précaires situées dans le quartier "Karnemour Belkacem". Ces dernières ont été relogées dans de nouveaux loge-

ments au sein de la même collectivité locale. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. La démolition des anciennes habitations a été lancée immédiatement après l'opération de relogement. Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération, le wali de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, a souligné que celle-ci s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par

les pouvoirs publics en matière d'habitat et constitue une étape supplémentaire dans le plan d'éradication des constructions précaires dans la wilaya. A noter qu'une opération similaire avait eu lieu plus tôt, au mois de juin, permettant le relogement de 186 familles vivant dans des logements précaires au quartier "Sidi El Houari" dans la ville de Tissemsilt, vers de nouveaux logements dans le quartier "Es-Sanaoubar" sis dans la même commune.

SAÏDA

Lancement de plusieurs projets de développement dans trois daïras

Les travaux de réalisation de 20 projets de développement sont en cours dans plusieurs secteurs à travers trois daïras de la wilaya de Saïda, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ainsi, au niveau de la daïra d'El Hassasna un programme de réalisation de deux forages hydrauliques dans les zones de Taghouraya et El Houadir, d'une station de pompage d'eau potable dans la région de Aïn Sekhouana, ainsi qu'un centre de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux a été retenu. Dans cette même daïra, deux pistes rurales sont en cours d'ouverture dans les localités de Djella et Sidi Ahmed. Il est également prévu la réhabilitation du stade communal de football de Maâmoura, l'aménagement du quartier Abdelali, le renouvellement du réseau d'assainissement du village de Sidi Youssef et l'installation de l'éclairage public dans la zone de Daït Zraguet, selon la même source. Le programme en cours dans les daïras de Youb et Aïn Lahdjar comprend la réalisation d'un terrain de football de proximité avec gazon synthétique, l'ouverture d'une piste rurale au village de Hassasna, ainsi que l'aménagement des écoles primaires "Chahid Thabeti Senoussi" et "Chahid Kaïd Abdelbaki". Il est prévu également la réhabilitation de la route reliant la RN 104 au chemin de wilaya n 13 en passant par Hassi El Baylek et Yemdeles, sur une distance de 4 km, en plus de la mise en place de 25 plateformes pour l'installation de citernes de gaz propane.

OULED DJELLAL

609 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Pas moins de 609 exploitations agricoles de la wilaya d'Ouled Djellal ont été raccordées au réseau d'électricité depuis le mois de mai 2024, a indiqué lundi le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Hakem Chafai. Dans une conférence de presse tenue au siège de la direction, le même responsable a précisé que ces raccordements ont nécessité la mise en service de 18 transformateurs électriques, ajoutant que les travaux de raccordement au réseau électrique de 502 autres exploitations agricoles devront être terminés "avant la fin de l'année en cours". La même source a affirmé que l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique reste poursuivie en coordination avec la direction locale des services agricoles pour favoriser le développement des activités agricoles, les rendements et l'investissement agricole de sorte à valoriser les potentialités prometteuses du secteur dans cette wilaya.

SELON UN NOUVEAU RAPPORT DE L'OMS

La solitude provoque un décès toutes les 10 minutes dans le monde

Les conséquences de la solitude et de l'isolement social sont importantes et ont un impact sur la santé physique et mentale. Elles augmentent le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète.

C'est un phénomène complexe qui a pris de l'ampleur ces dernières années. La solitude touchant de plus en plus d'individus dans nos sociétés modernes soulève de nombreuses questions. Selon une commission de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne sur six dans le monde souffre de solitude, liée à un décès toutes les dix minutes. La Commission sur la connexion sociale alerte sur cette urgence sanitaire qui touche tous les âges et ayant des conséquences économiques importantes. Les chiffres sont éloquentes : plus de 871.000 décès dans le monde sont liés à l'isolement chaque année, soit environ 100 décès par heure, selon un nouveau rapport de l'agence onusienne. En 2023, l'OMS a créé une commission chargée de mettre en lumière le problème de la solitude et de formuler des propositions pour y remédier. Son premier rapport montre qu'une

personne sur six à travers le monde souffre de solitude, définie comme un sentiment douloureux et subjectif entraîné par un manque d'interactions sociales. Les causes de cet isolement peuvent être diverses, telles qu'une mauvaise santé, une mobilité limitée, un faible niveau d'éducation, le fait de vivre seul, ou encore l'inadéquation des services sociaux et des politiques publiques. Chez les jeunes, cette proportion atteint environ une personne sur cinq. Les experts de l'OMS expliquent notamment cela par l'utilisation des smartphones. Le coprésident de la commission, Vivek Murthy, met ainsi en garde contre "l'utilisation excessive des médias numériques chez les jeunes". En outre, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, un quart des personnes interrogées déclarent souffrir de solitude. Dans les pays riches, une personne sur dix se sent isolée. Les conséquences de



la solitude et de l'isolement social sont importantes et ont un impact sur la santé physique et mentale. "Elles augmentent le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète, par exemple, ainsi que le risque de dépression et de troubles

anxieux", soulignent les experts. "Elles réduisent l'espérance de vie globale et - ce qui peut surprendre - sont liées à 871.000 décès par an." Selon les experts de l'OMS, la lutte contre la solitude doit être menée à différents niveaux, par des mesures

politiques et des actions individuelles. L'organisation appelle dès lors à porter davantage d'attention à la sensibilisation, à l'existence d'infrastructures sociales suffisantes, ainsi qu'à l'accompagnement psychosocial. **A.B**

AU LARGE DU PORTUGAL

Un rare «nuage rouleau» observé

De nombreux portugais qui se trouvaient sur les plages du centre et du nord du pays dimanche ont eu l'occasion d'observer, parfois avec frayeur, un rare phénomène décrit lundi par l'agence météorologique nationale (IPMA) comme un "nuage rouleau" soufflé en direction de la côte. Les images impressionnantes partagées sur les réseaux sociaux et diffusées par les médias locaux ne sont pas des "fake", a confirmé l'IPMA sur sa page Facebook, avec une image satellite à l'appui. "Ces nuages se sont formés au-dessus de la mer vers 15H30 (14H30 GMT) et se sont approchés de la côte ouest du continent entre Péniche (centre) et Povoia de Varzim (nord) entre 17H00 et 18H00", a précisé l'agence. "Ces nuages sont relativement rares et n'ont été introduits dans l'atlas des nuages de l'organisation météorologique mondiale que lors de la dernière révision de 2017". Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux, on voit un immense nuage horizontal avancer depuis l'horizon vers les plages sous le regard parfois effrayé de ceux qui y cherchaient la fraîcheur de l'océan Atlantique pendant la canicule qui s'est abattue sur le sud de l'Europe. En atteignant le rivage, le nuage était accompagné d'une violente bourrasque. "Ce qui faisait le plus peur, c'était le vent, et que tout devient sombre.

PANIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La pilule contraceptive a-t-elle été classée cancérigène par l'OMS?



Des affirmations virales selon lesquelles l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "vient de classer la pilule dans le groupe 1 des substances cancérigènes" inondent la plateforme de médias sociaux TikTok. "La pilule est désormais classée comme cancérigène de niveau 1 au même titre que l'amiante, le tabac ou l'alcool. En réalité, les choses sont un peu plus complexes. Via le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'OMS a classé la pilule œstroprogestative dans la catégorie des "cancérigènes de groupe 1". Mais cela s'est produit en 2005, et non récemment. L'agence spécialisée dans le cancer de l'OMS a considéré effectivement certains types de pilules contraceptives comme cancérigènes pour l'homme. Cette liste, connue sous le nom de groupe 1, comprend des substances pour lesquelles des "preuves suffisantes de cancérigénicité" ont été démontrées dans des "études dans lesquelles le hasard, les biais et les facteurs de confusion ont été éliminés avec une confiance raisonnable". Il existe deux types principaux de pilu-

le contraceptive hormonale : la pilule combinée, qui contient les hormones œstrogènes et progestatives, et la mini-pilule, qui contient uniquement des progestatifs. Seule la pilule combinée fait partie du groupe 1 de l'OMS, ce qui signifie qu'il existe des preuves suffisantes qu'elle peut provoquer un cancer. La mini-pilule est actuellement classée dans le groupe 2B du CIRC, ce qui signifie qu'elle est considérée comme "peut-être cancérigène pour l'homme". Plusieurs études ont toutefois montré que ces deux pilules augmentent légèrement le risque de cancer du sein. Par exemple, une étude réalisée en 2023 par l'Unité d'épidémiologie du cancer de l'Université d'Oxford a montré que tout type de contraceptif hormonal peut augmenter le risque de cancer du sein, et a estimé que l'utilisation de la minipilule est associée à "un risque de cancer du sein plus élevé de 20 à 30 %". Mais des données suggèrent également que la pilule contraceptive peut réduire le risque d'autres types de cancer, tels que le cancer de l'endomètre, le cancer colorectal et le cancer de l'intestin. Cela signifie que la relation entre le cancer et la pilule contraceptive est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. La pilule n'est pas considérée comme "aussi cancérigène" que l'alcool, le tabac et l'amiante. Le groupe 1 du CIRC comprend toutes les substances pour lesquelles il existe des preuves suffisantes de cancérigénicité pour l'homme, comme l'alcool, le tabac et l'amiante, ainsi que les viandes transformées, le rayonnement solaire et certains virus comme l'hépatite B et C. Mais cela ne signifie en aucun cas que toutes les substances figurant sur la liste présentent le même niveau de risque. Cela signifie simplement qu'il existe des preuves scientifiques suffisantes pour étayer l'affirmation selon laquelle elles sont toutes cancérigènes pour l'homme. Le CIRC ne classe pas les substances en fonction de leur degré de cancérigénicité, mais plutôt en fonction de la solidité des preuves scientifiques étayant leur lien avec un risque accru de cancer. Autrement dit, la pilule œstroprogestative reste avant tout un médicament, avec ses avantages et inconvénients, bénéfices et effets secondaires à plus ou moins long terme.

CHU "MUSTAPHA PACHA"

Inauguration d'une unité d'hémodialyse au service de médecine pénitentiaire

La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, accompagnée du représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, Alistair Bolton, et du chef du service de médecine légale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Mustapha Pacha" d'Alger, Rachid Belhadj, a procédé à l'inauguration d'une

unité d'hémodialyse au sein du service de médecine pénitentiaire du même établissement hospitalier. Dans un communiqué rendu public lundi, le CRA a précisé que cette unité "contribuera à assurer la prise en charge médicale des détenus parmi les migrants en situation irrégulière, en leur permettant de bénéficier de séances de dialyse

au sein de l'établissement hospitalier, tout en garantissant un suivi médical régulier".

A ce propos, le représentant du HCR en Algérie a salué "les efforts soutenus du CRA", affirmant que cette organisation humanitaire constitue "le partenaire principal et privilégié du HCR dans l'accompagnement des réfugiés, notamment

en matière de prise en charge médicale et d'appui psychologique, conformément aux rapports du HCR". Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts conjoints du CRA et du HCR visant à assurer la prise en charge sanitaire de cette catégorie de personnes et à garantir la continuité des services de soins", selon la même source.

AIDE INTERNATIONALE

Les coupes américaines pourraient causer plus de 14 millions de morts

La coupe de 83% du financement américain - chiffre annoncé par le gouvernement début 2025 - pourrait entraîner plus de 14 millions de décès supplémentaires d'ici à 2030, dont plus de 4,5 millions d'enfants de moins de cinq ans, soit environ 700.000 décès d'enfants supplémentaires par an.

L'effondrement des financements américains dédiés à l'aide internationale, décidé par l'administration de Donald Trump, pourrait entraîner plus de 14 millions de morts supplémentaires d'ici 2030 parmi les plus vulnérables, dont un tiers d'enfants, selon une projection publiée mardi dans The Lancet. "Elles risquent d'interrompre brutalement, voire d'inverser, deux décennies de progrès pour la santé des populations vulnérables. Pour de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, le choc qui en résulterait serait d'une ampleur comparable à celle d'une pandémie mondiale ou d'un conflit armé majeur", a commenté Davide Rasella, co-auteur de l'étude et chercheur au Barcelona Institute for Global Health, cité dans un communiqué. La publication de cette étude dans la prestigieuse revue médicale coïncide avec une conférence sur le financement du développement réunissant en Espagne des dirigeants du monde entier, les Etats-Unis figurant parmi les absents. Cette rencontre se tient dans un contexte particulièrement sombre pour l'aide au déve-



loppement, touchée de plein fouet par la coupe massive du financement décidée par Donald Trump depuis son retour à la Maison blanche en janvier. En examinant les données de 133 pays, l'équipe internationale de chercheurs a estimé rétrospectivement que les programmes financés par l'USAID ont permis d'éviter 91 millions de décès dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire entre 2001 et 2021. Et, selon leur modélisation, la coupe de 83% du financement américain - chiffre annoncé par le gouvernement début 2025 - pourrait entraîner plus de 14 millions

de décès supplémentaires d'ici à 2030, dont plus de 4,5 millions d'enfants de moins de cinq ans, soit environ 700.000 décès d'enfants supplémentaires par an. Car les programmes soutenus par l'USAID ont été liés à une diminution de 15% des décès, toutes causes confondues, ont calculé ces chercheurs. Pour les enfants de moins de cinq ans, la baisse des décès a été deux fois plus importante (32%). L'impact le plus fort de cette aide a été observé pour des maladies évitables. La mortalité due au VIH/SIDA a ainsi été réduite de 74%, celle du paludisme de 53% et celle des maladies tropicales

négligées de 51% dans les pays bénéficiaires du niveau d'aide le plus élevé par rapport à ceux avec peu ou pas de financement de l'USAID, selon l'étude. Autre source de préoccupation: d'autres donneurs internationaux majeurs, principalement Européens, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la France, ont aussi annoncé des coupes dans leurs budgets d'aide étrangère dans le sillage des Etats-Unis. Cela risque d'"entraîner encore plus de décès dans les années à venir", a prévenu Caterina Monti, autre co-autrice de l'étude chercheuse à l'ISGlobal.

MEXIQUE

Le Congrès approuve une réforme pour la recherche des personnes disparues

Le Congrès du Mexique a approuvé une réforme visant à renforcer les capacités des autorités dans la recherche des personnes disparues, un texte qui inclut la création d'un registre de la population contenant des données biométriques. Le Mexique compte plus de 120.000 personnes disparues depuis 1952, bien que la majorité des signalements aient été enregistrés à partir de 2006, année où le gouvernement a lancé une vaste opération militaire contre le narcotrafic. La réforme a été adoptée lundi par la Chambre des députés après avoir été approuvée par le Sénat la semaine dernière. La proposition du gouvernement de la présidente Claudia Sheinbaum prévoit la création d'un identifiant biométrique de la population, connu au Mexique sous le nom de CURP, qui servira de document d'identification à la fois physique et numérique, incluant des empreintes digitales et une photographie. L'objectif est de permettre aux autorités d'effectuer des recherches en temps réel de personnes disparues. Ce registre alimentera une plateforme unique d'identité et sera relié à des bases de données médico-légales et administratives.

EXPLOSION DANS UNE USINE CHIMIQUE EN INDE

Le bilan passe à au moins 35 morts

L'explosion qui a dévasté lundi une usine chimique dans l'Etat du Telangana, dans le sud de l'Inde, a fait au moins 35 morts, selon un nouveau bilan mardi des autorités locales. Un responsable des services de secours du district de Sangareddy avait fait état lundi, quelques heures après la déflagration, de 12 morts et plusieurs blessés. "Au moins 35 personnes sont mortes", a annoncé mardi un responsable local, cité par l'AFP. "Des recherches sont toujours en cours sur le site", a-t-il ajouté. L'entreprise Sigachi Industries, propriétaire de l'établissement, a indiqué que l'essentiel du site avait été détruit et que le travail y était suspendu pour au moins 90 jours. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion.

MIGRATION

Un mort et 87 survivants dans un naufrage au large de l'Italie

Les garde-côtes italiens ont secouru dans la nuit de dimanche à lundi 87 migrants et récupéré le corps d'une femme noyée après le naufrage de leur embarcation, à environ 70 km de l'île de Lampedusa, a indiqué la Croix-Rouge, citée par des médias locaux. « L'embarcation en métal a fait naufrage en pleine nuit, à environ 70 km de l'île de Lampedusa », ont précisé les mêmes sources, faisant état également « de plusieurs disparus ». Les migrants secourus, tous originaires d'Afrique subsaharienne, ont été transportés à Lampedusa et pris en charge au sein d'un centre d'accueil où se trouvent déjà 70 autres personnes secourues ces derniers jours.

DES TEMPÉRATURES EXTRÊMES Le sud de l'Europe étouffe

Une canicule persistante s'est abattue lundi sur le sud de l'Europe, avec une ampleur géographique "jamais vue" en France où le mercure continuera à monter, entraînant des températures record en Espagne, au Portugal et en Méditerranée. A 26,01 C en moyenne, selon des données du programme européen Copernicus enregistrées dimanche et analysées par Météo-France, jamais la mer Méditerranée n'avait connu une température aussi élevée en surface. Et sur terre aussi, les records ne cessent de tomber depuis le début de cette vague de chaleur extrême. La France a connu lundi sa nuit puis sa journée les plus chaudes jamais enregistrées pour un mois de juin, mais doit s'attendre à un "paroxysme" de la canicule mardi, selon Météo-France. Seize départements, dont Paris et sa région, basculeront en alerte rouge à la canicule mardi, le niveau d'alerte sanitaire le plus élevé pour la France: des pointes à 41 C sont attendues dans les régions en rouge et la nuit, les températures pourraient ne pas redescendre sous les 20 à 24 C en certains endroits, y compris dans les régions du nord. Quelque 1.350 écoles publiques, sur 45.000, seront partiellement ou totalement fermées mardi, deux fois plus que la veille, prévoit le ministère de l'Education. Lundi, 84 départements sur les 95 que compte la France (hors outre-mer) étaient en vigilance orange, une exten-

sion géographique relevant du "jamais vu", selon la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher. Des températures maximales et minimales record pour un mois de juin ont été relevées également dans plusieurs stations espagnoles, d'après l'agence météorologique Aemet. Samedi, c'est même un record absolu pour le mois de juin qui a été enregistré à Huelva, avec 46 C, au-delà des 45,2 C mesurés à Séville... en 1965. En plus de tempêtes de grêle par endroits, au Portugal, la chaleur a entraîné dimanche la formation d'un rare phénomène de "nuage rouleau" qui s'est amassé au-dessus de certaines portions du littoral. Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux, on voit un immense nuage horizontal avancer depuis l'horizon mer vers les plages sous le regard parfois effrayé de ceux qui y cherchaient la fraîcheur de l'océan Atlantique. A l'intérieur des terres, le thermomètre aurait atteint 46,6 C à Mora, à une centaine de kilomètres à l'est de Lisbonne. Si ce relevé était officialisé, il s'agirait comme en Espagne d'un nouveau record pour un mois de juin, selon la presse locale. En Italie, le ministère de la Santé a placé en alerte rouge 17 villes à travers le pays, dont Rome, Milan, Florence et Vérone. Des "refuges climatiques" ont été installés à Bologne et des déshumidificateurs distribués aux nécessiteux à Ancône. Il s'agit d'"une des plus fortes

vagues de chaleur de l'été", qui de surcroît, est marquée par sa durée particulièrement longue, a indiqué l'expert Antonio Spano, fondateur du site spécialisé ilmteo.it. Alors que les pompiers combattaient des feux de forêt dans plusieurs régions d'Italie, les médias locaux ont rapporté qu'une femme de 77 ans est décédée dimanche, suffoquée par la fumée d'un incendie faisant rage près de chez elle à Potenza (sud). Au Portugal aussi, le risque d'incendie était maximal dans la plupart des zones de forêt, mais un foyer qui s'était déclaré la veille près de Castelo Branco (centre) a été maîtrisé lundi. En Turquie, ce sont plus de 50.000 personnes de 41 localités qui ont dû être évacuées lundi à cause d'incendies de forêt. Après le décès en Espagne samedi de deux personnes travaillant sur la voirie, probablement à la suite d'un coup de chaleur, les syndicats ont appelé à des mesures pour protéger les travailleurs les plus exposés. En Croatie, l'immense majorité de la côte est en alerte rouge en raison de températures autour de 35 C, tandis que le Monténégro fait face à un risque élevé d'incendie et la Serbie connaît une sécheresse sévère et extrême sur une grande partie de son territoire. Le Royaume-Uni aussi était touché par cette vague de chaleur au premier jour du tournoi de tennis à Wimbledon. Les autorités britanniques ayant lancé une alerte orange dans cinq régions d'Angleterre, dont Londres.

TRANSFERTS

La chasse aux talents est ouverte

Marouane A.

Les 16 clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football pour la saison 2025-2026, pouvaient, depuis hier, enregistrer leurs nouvelles recrues, à l'occasion de l'ouverture officielle du mercato estival, qui devrait s'étaler jusqu'au 31 août prochain.

Contrairement à la saison dernière, aucune nouvelle recrue n'a été officiellement annoncée, même si plusieurs formations, notamment les mieux loties, ont entamé les pourparlers avec leurs cibles, avant même la fin du championnat. S'il y a un joueur dont le nom circule depuis quelques jours sur le marché des transferts, c'est le défenseur de l'Olympique Akbou, Younes Abdelhak Ouassa (26 ans), convoité par la JS Kabylie et le CR Belouizdad. Le champion d'Algérie 2024-2025



le MC Alger aurait trouvé, quant à lui, un accord avec le gardien international Alexis Guendouz, dont l'aventure avec le club iranien de Persepolis a pris fin. Le CR Belouizdad, troisième au classement final du championnat, n'est pas en reste, puisqu'il

a noué les premiers contacts avec ses futures éventuelles recrues avant même la fin du championnat. Toutefois, le club de Laâquiba espère passer à l'action après le déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie, prévue samedi prochain

face à l'USM Alger, au stade Nelson-Mandela (17h00). Le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad, l'USM Alger ou encore le CS Constantine, se positionnent dans le haut de l'échelle, et sont considérés comme les plus huppés, capables d'attirer n'importe quel joueur. Pour rappel, le coup d'envoi de la saison 2025-2026 sera donné le 21 août prochain.

LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA FAF CHANGERONT-ILS LA DONNE ?

Toutefois, certains estiment que les choses ne seront plus les mêmes et on n'assistera pas aux folies d'autre fois, où les clubs cassaient carrément leurs tirelires pour bénéficier des meilleurs éléments. Cette fois-ci, la FAF a tout verrouillé en procédant à des changements au

niveau de la réglementation qui touche la masse salariale des clubs et qui est ramenée à 50 milliards au tout au plus. Le plafonnement des salaires sera d'actualité au niveau des clubs cette saison et ceux-ci ne pourront pas faire signer de gros salaires, sous peine de tomber sous la menace de défalcation de points et de toute autre mesure disciplinaire. Cela n'encouragera pas les clubs à recruter au coup de centaine de millions, voire de milliards, surtout pour ceux qui sont parrainés par des entreprises étatiques et qui seront sous les feux de la rampe et seront suivis à la loupe. Il y aura, certes, une fenêtre avec le fait que les clubs peuvent réaliser un montage financier avec d'autres sponsors pour faire élever le salaire d'un quelconque joueur, mais cela n'est pas valable pour tout le monde.

M. A.

JS SAOURA

Le club bécharois vise 4 à 5 nouvelles recrues

La JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué ce lundi sur ses réseaux sociaux, que l'équipe sera renforcée par "4 à 5 nouvelles recrues" lors du mercato estival, qui s'ouvrira officiellement le mardi 1er juillet. "L'équipe sera renforcée par 4 à 5 nouvelles recrues, selon les besoins définis par le staff technique, dans une optique de recrutement qualitatif garantissant une véritable valeur ajoutée.",

précise la JSS dans un communiqué publié sur sa page Facebook La JSS a terminé la saison 2024-2025 à la quatrième place avec 43 points, à 12 longueurs du podium. Dans le but de préserver la stabilité de l'effectif, la JSS avait décidé de conserver "15 joueurs de l'effectif actuel, afin de garantir la stabilité technique et la continuité dans les performances", précise la même source. Et d'enchaîner : " Conformément aux nou-

veaux règlements de la FAF, cinq joueurs U19, nés en 2005, 2006 ou 2007, seront promus en équipe première afin de leur offrir l'opportunité de s'intégrer progressivement et d'acquérir de l'expérience. Deux joueurs de l'équipe réserve seront également promus. Ce sont donc 7 joueurs issus de la formation du club qui rejoindront l'équipe première, preuve du sérieux travail de formation mené par la JS Saoura depuis plusieurs

années." Enfin, la JSS a indiqué que ces mesures entrent "dans le cadre des préparatifs pour la nouvelle saison footballistique, sous la supervision du président Mourad Bellakhdar, en concertation avec le staff technique représenté par l'entraîneur Mustapha Djallit", soulignant que l'opération "avance avec sérénité, suivant une stratégie claire alliant stabilité, formation et respect des règlements de la FAF."

ALLEMAGNE

Francfort pourrait conserver Chaïbi sauf...

Malgré une saison en demi-teinte, Fares Chaïbi semble bien parti pour poursuivre l'aventure avec l'Eintracht Francfort. Annoncé dans le viseur d'Aston Villa, le milieu offensif algérien ne devrait finalement pas quitter la Bundesliga cet été, sauf retournement de situation spectaculaire, d'après le média Frankfurter Rundschau, spécialisé dans l'actualité des Aigles. Le club allemand, à travers son entraîneur Dino Toppmöller,

a réaffirmé son intention de conserver le joueur. Malgré une année compliquée — avec seulement 10 titularisations en 26 apparitions et un maigre bilan d'un but et trois passes décisives —, Chaïbi conserve une place importante dans le projet sportif du coach allemand. Ce dernier n'a d'ailleurs pas hésité à faire l'éloge de son engagement et de sa mentalité durant ses différentes conférences de

presses tout au long de la saison. Si son rendement statistique a été jugé décevant, plusieurs facteurs expliquent ce passage à vide. Le joueur de 21 ans a souvent été utilisé en tant qu'ailier, un poste qui ne correspond pas à ses préférences. Sa position naturelle reste celle de meneur de jeu ou de milieu offensif axial, rôle dans lequel il avait brillé lors de sa première saison. Toppmöller semble convaincu que Chaïbi peut

rebondir. La fin de saison dernière, où il a été titularisé dans des matchs importants et s'est montré décisif, a renforcé cette conviction. Le club n'a par ailleurs reçu aucune offre officielle. Sauf offre exceptionnelle, de plus de 40 millions d'euros selon la même source, Fares Chaïbi devrait donc rester à Francfort, avec pour mission de retrouver son meilleur niveau et de s'imposer comme un cadre de l'équipe.

RUGBY / AFRICA CUP 2025

La sélection nationale en stage à Alger

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de rugby est en regroupement depuis dimanche à Alger, en prévision de l'édition 2025 de l'Africa Cup, qui débutera le 8 juillet courant à Kampala City (Ouganda). Une compétition qualificative au prochain Mondial de la discipline, prévue en 2027 en Australie, et qui figurent parmi les principaux objectifs du 15 national. Mais pour cela, il devra commencer par passer l'obstacle Ivoirien à partir des quarts de finale, puis affronter en demi-finale le vainqueur de l'autre match, entre la redoutable équipe de la Gambie et le Sénégal. Selon le staff technique national, ce dernier regroupement à Alger "permettra aux rugbymen algériens d'apporter les derniers réglages à leur préparation", avant de s'envoler vers la capitale Ougandaise.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS 2025 (DAMES)

L'Algérie débutera face à l'Egypte

La sélection algérienne de basket-ball débutera sa participation à la 14e édition du Championnat arabe des nations (1-8 juillet), face au pays hôte, l'Egypte, ce mercredi au Caire, selon le programme de la compétition publié lundi par l'Union arabe de la discipline (UABB). Le Cinq national féminin jouera son deuxième match jeudi face à la Tunisie, avant de boucler le premier tour face à la

Jordanie samedi. La 14e édition du Championnat arabe des nations de basket-ball (seniors dames), prévue du 1er au 8 juillet au Caire, enregistre la participation de quatre pays seulement. Après le premier tour, le premier au classement sera opposé au quatrième et le deuxième affrontera le troisième pour le compte des demi-finales. Après un premier stage, effectué début juin à Alger et

suivi par un autre regroupement à Annaba, la sélection nationale conduite par l'entraîneur en chef, Mohamed Bouloudroua, a également effectué un stage pré-compétitif en Tunisie, ponctué par plusieurs matchs amicaux. Lors de la dernière édition disputée en 2023 en Egypte, la sélection nationale avait terminé sur la troisième marche du podium.

CYCLISME / CHAMPIONNAT NATIONAL DE VTT

Victoire de l'athlète Abderrahmane Mansouri

Le cycliste du Mouloudia d'Alger, Abderrahmane Mansouri est sacré champion d'Algérie de vélo tout terrain (VTT), après s'être imposé haut la main dans l'édition 2025, disputée lundi matin à Tlemcen. La course des seniors (messieurs) s'est déroulée sur un circuit de 28,2 kilomètres et Mansouri a couvert la distance en 1:21.03, se plaçant ainsi devant Mohamed Abderrahmane Touam (CSG Dar El Beida), 2e en 1:23.40 et Rayane

Ouaras (Club Cycliste Algérois) en 1:31.18. Chez les juniors (messieurs), la course qui s'est déroulée sur un circuit de 14,1 kilomètres, a été remportée par Mohamed Abdelraouf Mellak (Olympique Baraki) qui l'a emporté en 41:41. Le podium a été complété par Omar Zeggai, du VTT Tiaret, second en 42:13 devant l'athlète Salah Hamzaoui (MC Alger) en 42:31. En cadets (garçons), la course s'est déroulée sur un circuit de 9,1 kilomètres et c'est Ibrahim Arslane

Merabet (Etoile Cycliste de Tlemcen) qui s'est adjugé la 1re place en 38:04, devant Mohamed Amine Fertous de l'ESC Ben Aknoun (39:51) et Rayane Saïdani (Club Cyliste Algérois) en 41:17. Le championnat national de vélo tout terrain (VTT) a été précédé du championnat national de cyclisme sur route, disputé également à Tlemcen, et marqué par une assez nette domination du Mouloudia d'Alger et de Madar Pro-Team.

MONDIAL DES CLUBS

Manchester City sorti par les Saoudiens d'Al-Hilal

Énorme sensation au Mondial des clubs: l'équipe saoudienne d'Al-Hilal, pleine de panache, s'est jouée de Manchester City et de son armada de stars, au terme d'une performance renversante et au bout de la prolongation (4-3) pour rallier les quarts de finale, lundi à Orlando. C'est à la 112e minute que le Brésilien Marcos Leonardo a offert la victoire à son équipe, payée de tous ses efforts, de son jeu fait de projection vers l'avant, à fond les ballons, comme si sa vie en dépendait.

Des vertus qui portent déjà la marque de Simone Inzaghi arrivé il n'y a même pas un mois à sa tête.

«Je ressens une immense satisfaction. Les joueurs ont été brillants, ils ont joué un match historique contre un grand adversaire et ils ont mérité» de gagner, a réagi ce dernier au micro de DAZN.

Quel sursaut pour l'entraîneur italien, parti de l'Inter Milan tête basse, après l'humiliation vécue en Ligue des champions face au Paris SG (5-0) et qui redore son blason dans cette Coupe du monde des clubs. De quoi contraster avec l'image terne laissée par ses anciens joueurs, éliminés sans gloire par Fluminense (2-0).

Et alors que tout le monde voyait Manchester défier le club brésilien au prochain tour, c'est donc Al-Hilal qui aura cet honneur, bien mérité. L'humiliation doit être



bien mal vécue du côté du propriétaire émirati de City de se faire ainsi éliminer, par un club saoudien, dont la colonie de joueurs étrangers n'a pas le lustre des cadors mancuiniens.

REMISE EN QUESTION

On croyait pourtant qu'au terme de sa démonstration contre la Juventus (5-2), City avait retrouvé son jeu et de l'allant, après un premier semestre laissant poindre un possible déclin de l'ère Pep Guardiola. Une nouvelle remise en question semble

devoir s'imposer, même si le coach espagnol préférerait ne retenir que le positif après-coup, affirmant «avoir vu beaucoup de bonnes choses» qu'il n'avait «pas vues depuis un moment».

Ses joueurs pensaient d'autant plus passer une soirée tranquille qu'ils ont ouvert le score par Bernardo Silva (10e) et qu'ils ont eu pas mal d'occasions de doubler la mise, notamment par İlkay Gundogan et Josko Gvardiol coup sur coup (29e).

Al-Hilal, pourtant privé de son capitaine blessé, l'atta-

quant Salem Al-Dawsari très en vue jusqu'ici, a alors commencé à se rebiffer, ne passant pas loin d'égaliser après une superbe action collective, si ce n'était sa conclusion ratée par Marcos Leonardo (43e).

L'avertissement n'est pas resté sans frais longtemps: au retour des vestiaires, l'attaquant brésilien s'est rattrapé en propulsant le ballon dans les filets (46e) après une errance défensive des Sky Blues, qui en a appelé une autre dont a profité son compatriote Malcolm (52e).

TRÈS GROSSE SURPRISE AU MONDIAL

L'Inter Milan prend la porte

Les Brésiliens de Fluminense ont créé une énorme surprise en éliminant l'Inter Milan (2-0), finaliste de la Ligue des champions, en 8e de finale du Mondial des clubs, lundi à Charlotte. C'est une désillusion de plus pour les Nerazzurri qui terminent la saison sans trophée après avoir tutoyé les sommets aussi bien sur la scène nationale qu'européenne. Deuxièmes de la Serie A derrière Naples après avoir été dépassés dans la dernière ligne droite du championnat, humiliés par le PSG aux portes de la gloire en C1 (5-0), les Milanais quittent également cette Coupe du monde par la petite porte. Fluminense, qui l'a emporté sur des buts de German Cano (3e) et Hercules (90e+3),

poursuit de son côté la fête des formations brésiliennes aux Etats-Unis et accompagnera ses compatriotes de Palmeiras en quarts de finale où il affrontera Al-Hilal (Arabie saoudite), auteur d'un exploit contre Manchester City (4-3 a.p.). Tout est allé de travers pour l'Inter, visiblement à bout de forces physiquement au terme d'un exercice à rallonge et qui a buté sur une héroïque défense de Fluminense malgré une large possession du ballon.

VIEUX BRISCARDS

Sous une chaleur de plomb (32°C) et dans un Bank of America Stadium rempli par moins de 20.000 spectateurs, sur 74.000

places, il aurait fallu des attaquants beaucoup plus inspirés pour inquiéter l'arrière-garde brésilienne emmenée pourtant par de vieux briscards, le vétéran Thiago Silva (40 ans) et le gardien Fabio, le joueur le plus âgé du tournoi (44 ans). Mais le portier de "Flu" a encore de beaux restes et a écœuré les Milanais, s'interposant devant des tentatives de Federico Di Marco (11e) et Lautaro Martinez (79e, 81e). Il a aussi eu la chance de voir des frappes du champion du monde argentin (82e) et de Di Marco (90e+6) atterrir sur ses montants. Thiago Silva a lui régné derrière, sans doute motivé à l'idée de jouer un mauvais tour aux Intéristes, lui l'ancienne gloire de l'AC Milan. L'apathie

SOULAGEMENT POUR LE BAYERN

Kingsley Coman apte pour affronter le PSG

Rien de grave pour Kingsley Coman (29 ans). Sorti en boitant lors de la victoire du Bayern Munich contre Flamengo (4-2), l'ailier français ne souffre d'aucune blessure, assure Sky Sport Allemagne. Le joueur, qui avait cédé sa place à Leroy Sané (59e) en se tenant la cuisse gauche, aurait déjà reçu le feu vert du staff médical pour pouvoir tenir sa place contre le PSG, son club formateur, samedi (18h) en quarts de finale à Atlanta. L'international français (59 sélections, 8 buts)

devrait reprendre l'entraînement collectif mercredi, au lendemain de la journée de repos prévue hier, mardi. Après la rencontre, Vincent Kompany, entraîneur bavaois, avait confié son optimisme sur l'état de forme de son attaquant. "Je connais Kingsley cette année et les conditions ne sont pas si mauvaises. Mais nous allons voir, une semaine, c'est évidemment très court", avait déclaré le Belge à DAZN. Sa présence quasiment assurée est une bonne nouvelle pour le

technicien qui dispose d'un choix très limité en attaque. Jamal Musiala n'est pas encore à 100 % après sa longue blessure et Mathys Tel (Tottenham) a été définitivement vendu. Le Bayern a aussi perdu Leroy Sané dont le contrat a officiellement pris fin, lundi au lendemain de la victoire contre Flamengo. L'ancien joueur de Manchester City, qui s'est engagé avec Galatasaray, a eu droit à des adieux de la part de son club en

pleine compétition dans une scène assez surréaliste. Il ne pourra donc pas jouer face au PSG. Les deux adversaires se connaissent bien puisqu'ils se sont affrontés à huit reprises depuis la saison 2017-2018. Paris garde d'ailleurs un souvenir endolori de sa première finale de Ligue des champions perdue face au Bayern (1-0) en 2020, sur le même score que celui en phase de poules (1-0) de cette saison, le 26 novembre dernier.

EURO FÉMININ

L'Angleterre, championne d'Europe en délicatesse

L'Angleterre a perdu sa majesté sur le terrain et sa sérénité en dehors entre résultats décevants, défection surprise de l'icône Mary Earps et retrait d'une autre cadre, Millie Bright, mais elle conserve des atouts pour conserver son titre à l'Euro (2-27 juillet). Les "Lionesses" débarquent en bêtes blessées et avec des griffes élimées en Suisse, où elles lanceront leur campagne contre la France, samedi à Zürich. Sarina Wiegman a beau répéter que tout va bien, ou presque, la sélectionneuse traverse la période la plus délicate de son mandat sur le banc anglais, débuté en 2021 et magnifiée par le titre européen de 2022, contre l'Allemagne (2-1 a.p.) devant 87.000 spectateurs à Wembley. Son équipe a gardé un bel élan jusqu'en août 2023 et la finale du Mondial, perdue de justesse (1-0) contre les Espagnoles à Sydney, mais pas après. Avant la défaite à Sydney, Wiegman n'avait perdu qu'une fois avec l'Angleterre, un match amical 2-0 contre l'Australie. Après, elle a subi six défaites en dix-neuf matches et manqué la qualification pour les JO à Paris, entre autres. A ces nuages sportifs se sont greffés quelques tempêtes internes, dont la plus grosse a soufflé récemment autour du cas Mary Earps. A 32 ans, la gardienne aux 53 sélections a claqué la porte au début du rassemblement de mai-juin, le dernier avant l'Euro, après la confirmation de son déclassement au poste de numéro deux. "J'ai pris la difficile décision d'arrêter ma carrière internationale", a annoncé sur Instagram la très populaire gardienne du Paris Saint-Germain, sans s'épancher sur les "multiples dimensions" de son choix. Les médias britanniques, comme The Telegraph, ont dénoncé la "décision égoïste" de la gardienne, et même Wiegman a eu du mal à cacher sa colère: "je suis déçue, je suis triste", a-t-elle euphémisé devant la presse.

LES MOTS FLÉCHÉS



AIGUE	ARLEQUIN	BACLE	BEER	BEVUE	BINAIRE	BRISE	DUPE	ECRITEAU	FINIR		
HABITAT	INSERE	JUIN	MANIABLE	MIRETTES	NACELLE	OCRER	PIRANHA	PLINTHE			
PUBERTE	RESTREINT	RETRO	RUINE	RUSTAUDE	SCARABEE	SIEN	TEXANE				
ULTERIEUR	UTILE										
R	E	E	B	U	T	H	R	E	T	R	O
U	J	D	E	E	A	I	G	U	E	N	M
E	A	U	X	B	N	E	I	S	I	A	I
I	H	A	I	I	A	T	T	U	N	N	R
R	N	T	F	N	C	R	Q	I	B	E	E
E	A	S	N	A	E	E	A	E	R	L	T
T	R	U	E	I	L	B	V	C	I	C	T
L	I	R	N	R	L	U	O	T	S	A	E
U	P	T	A	E	E	P	U	D	E	B	S

LA MANIFESTATION SE POURSUIVRA JUSQU'AU 4 JUILLET

Le théâtre comique en fête à Médéa pour sa 15^e édition

Parmi les pièces en lice figurent «*Wa Akhiren*» (Enfin), une production du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh de Béjaïa ; «*Ed-Doub*» (L'Ours), présentée par l'association Massini d'Adrar.

Samy Terki

Le Festival national du théâtre comique (FNTC) a ouvert officiellement sa 15^e édition, lundi soir, à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa, en présence d'un large public composé de comédiens, d'artistes, d'auteurs et d'amateurs de la scène théâtrale. La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 4 juillet, met en lumière les talents venus de plusieurs régions du pays, avec en toile de fond un hommage appuyé aux figures historiques du théâtre algérien. Lors de la cérémonie d'ouverture, le commissaire du festival, Saïd Benzergua, est revenu sur le rôle majeur du théâtre dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, notamment durant la lutte de libération. Il a rappelé que de nombreux artistes avaient contribué, par leur art, à éveiller les consciences et à porter la parole de la résistance. Il a cité des noms emblématiques comme Mahieddine Bechtarzi, Mohamed Touri, Hassan El-Hassani, soulignant qu'ils «ont transformé le théâtre en une arme redoutable contre l'occupation». Dans une lettre adressée à l'occasion de l'ouverture et



lue par Mohamed Yahiaoui, directeur du théâtre national Mahieddine-Bechtarzi, le ministre de la Culture et des Arts, Zouheir Bellalou, a salué l'engagement des hommes de culture durant la guerre de libération et leur rôle actif dans l'édification de l'Algérie indépendante. Il a affirmé que «le festival national du théâtre comique est un acquis important pour la famille culturelle et s'est employé, à travers ses différentes éditions, à traduire les aspirations de la société», appelant par ailleurs les artistes à «rester

fidèles à la société et au pays». Placé cette année sous le slogan «Médéa : 100 ans de théâtre», le festival propose une compétition réunissant sept pièces théâtrales sélectionnées pour concourir à la prestigieuse distinction de la Grappe d'Or. Les spectacles retenus couvrent un large éventail de styles et de thèmes, reflétant la richesse du théâtre algérien contemporain. ; «Khems Ensa wa Araba» (Cinq femmes et un chariot), du Théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras ; ainsi que «Khoutou-

bate Kelb» (Noces de chien), réalisée par la Maison de la culture et des arts de Jijel, avec la participation de l'association Tiziri. Le programme comprend également «El-Aïn bel Aïn» (Œil pour œil), de l'Association culturelle et de musique classique de Sétif ; «En-Nisf El-Akher» (L'autre moitié), proposé par l'Association culturelle et du théâtre El-Moutalate El-Waki de Guelma ; et enfin «El-Warta» (Embarras), de l'association Chabab wa Founoune de Tablat, représentant la wilaya hôte. S.T.

CANEX BOOK FACTORY

Le ministère de la Culture invite les jeunes écrivains à représenter l'Algérie à Alger en septembre

Dans la perspective de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue à Alger du 4 au 10 septembre prochain, le ministère de la Culture et des Arts a lancé, lundi, un appel aux jeunes auteurs algériens pour s'inscrire à l'atelier «CANEX Book Factory», qui se tiendra en marge de cet événement économique et culturel majeur.

Dans un communiqué, le ministère a invité les jeunes à «renforcer la présence culturelle de l'Algérie» à travers leur participation à ce workshop d'écriture créative de cinq jours, qui réunira à Alger une sélection d'écrivains et de créateurs venus de différents pays africains.

Le ministère a également mis en avant l'enjeu de cette initiative, soulignant «l'importance de la participation des jeunes créatifs à ce workshop de qualité», avec pour objectif de «promouvoir la créativité algérienne» et de «conforter la présence culturelle au niveau africain».

Organisé en parallèle des activités de l'IATF 2025, le workshop «CANEX Book Factory» vise à encourager les «industries culturelles et créatives» sur le continent, notamment dans le secteur du livre. Il constitue un espace d'échange et de formation autour des métiers de l'écriture, de l'édition et de la narration, tout en favorisant la collaboration entre jeunes auteurs africains. La Banque africaine d'import-export (Afreximbank), partenaire de l'événement, a précisé que les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 juillet 2025. Les jeunes écrivains intéressés sont donc appelés à soumettre leurs dossiers dans les délais afin de prendre part à cette initiative continentale. S.T.

À CONSTANTINE

Clôture du 11^e Festival culturel international de l'Inchad

La 11^e édition du Festival culturel international de l'Inchad s'est clôturée lundi soir au théâtre Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine, devant un public venu en nombre assister à une soirée riche en émotions et en symboles. Dans une ambiance mêlant originalité et innovation, deux grandes figures du «chant soufi» ont marqué cette cérémonie de clôture, le Tazanien Yahya Bihaki et le Bosnien Mustafa Isakovic. Les deux mounchidine ont interprété un florilège de chants mystiques inspirés de leurs traditions nationales respectives. Mustafa Isakovic, connu pour faire fusionner «les traditions balkaniques et les mélodies spirituelles», a conquis le

public par son style unique. Yahya Bihaki, quant à lui, a apporté des sonorités venues de Tanzanie, rappelant la richesse du patrimoine musical de l'Afrique de l'Est. Leurs performances ont illustré la diversité culturelle qui a marqué cette édition et ont mis en valeur «la créativité, la beauté du verbe et la splendeur de l'image». Organisé du 25 juin jusqu'au 1er juillet, le festival s'est déroulé sous le slogan : «Les voix de l'Inchad chantent l'Algérie glorieuse». Il a réuni sept troupes algériennes ainsi que neuf formations étrangères, venues notamment de pays d'Afrique, d'Europe et du monde arabe. Toutes ont présenté des spectacles originaux, exprimant la profon-

deur de l'Inchad et sa capacité à transmettre «les valeurs humaines et spirituelles». L'événement a aussi inclus une dimension pédagogique et culturelle à travers l'organisation d'ateliers de formation destinés aux jeunes et aux passionnés de ce genre musical. Des séminaires ont également été tenus, portant sur «le rôle que peut jouer le chant soufi dans le patrimoine musical mondial et dans la promotion de la culture du dialogue et de la paix». Le commissaire du festival, Abdelali Louahouah, a exprimé sa satisfaction à l'issue de cette édition. Dans une déclaration à l'APS, il a indiqué que l'édition 2025 a été «une totale réussite en termes d'organisation et de

contenu, et qui a drainé une assistance record». Il a ajouté que cette réussite donne «un aperçu clair du degré d'attachement du public algérien à cet art ancestral». Il a également souligné la portée symbolique de cette édition, affirmant qu'elle était «porteuse d'un message symbolique exprimant la capacité de l'art de l'Inchad à transcender les frontières, toujours au service des valeurs de beauté, de paix et de tolérance». Cette 11^e édition a confirmé la place de Constantine comme carrefour incontournable des cultures spirituelles et a donné un nouvel élan à cet art, porteur de sens et de dialogue.

S. T.

CASBAH D'ALGER

Lancement officiel des travaux de restauration du palais El Menzah

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des travaux de restauration du palais El Menzah, situé au cœur de la Casbah. Ce bâtiment historique, construit à la fin du XIX^e siècle, sera transformé, une fois les travaux achevés, en un espace culturel baptisé Maison des artistes, dédié à l'accueil et à la promotion des différentes formes d'expression artistique et musicale. Accompagné du directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi, le ministre a effectué une visite sur le site, où il a suivi un exposé technique détaillé sur les opé-

rations de réhabilitation en cours. L'accompagnement technique du projet est assuré par l'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture (ARPC), sous tutelle du ministère. S'adressant aux responsables du bureau d'études et aux équipes chargées de la restauration, M. Ballalou a insisté sur «la nécessité de livrer le projet dans les délais impartis, fixés pour le mois d'octobre 2026». Dans une déclaration à la presse, il a précisé que «la Maison des artistes», dont l'ouverture est prévue dans 16 mois, sera un espace de rencontre pour les artistes et un centre de rayonnement artistique de la Casbah

d'Alger». Il a également souligné que la réhabilitation de cet édifice, connu auparavant sous le nom de Ksar Chergui, s'inscrit dans «la stratégie du ministère de la Culture et des Arts visant à valoriser les efforts créatifs et à consacrer des espaces à la hauteur du statut de l'artiste algérien». Dans cette perspective, le ministre a appelé à associer les étudiants de l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) de Tipaza, afin de leur offrir une opportunité de formation pratique et d'enrichir leur expérience sur le terrain. De son côté, Samir Thaalbi a rappelé que le Palais El Menzah

avait été acquis par l'ONDA en 2017. Il a indiqué que ce lieu avait été utilisé, dans un premier temps, pour organiser des séances musicales dédiées à la préservation du patrimoine populaire. Il a ajouté qu'une fois les travaux de restauration terminés, l'espace «contribuera au soutien de l'activité artistique et culturelle dans la capitale». La transformation de ce palais en Maison des artistes s'inscrit dans une démarche plus large de sauvegarde du patrimoine architectural d'Alger et de développement de pôles culturels ouverts sur la société.

S. T.

16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:39	12:47	16:39	20:08	21:48

ALGÉRIE POSTE LANCE UNE NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE RÉCLAMATIONS

Algérie Poste a annoncé le lancement de « Espace client », une plateforme digitale innovante permettant de soumettre et de suivre vos plaintes en temps réel. Dans cette nouvelle plateforme, Algérie Poste offre à ses clients la possibilité de déposer une réclamation à tout moment,

en suivant quelques étapes simples. Ils peuvent également suivre l'évolution du traitement de la réclamation à chaque étape et en temps réel. Les usagers peuvent, ainsi, réclamer pour tout dysfonctionnement en ligne sans avoir à se déplacer.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 2 JUILLET 2025 // N°1108 // PRIX 20 DA

19 MARS 1962

Un cessez-le-feu qui marque le début de la construction nationale

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, lundi à Alger, une conférence consacrée à un document historique signé par le colonel Houari Boumédiène, alors chef d'état-major général de l'Armée de libération nationale (ALN), à la date symbolique du 19 mars 1962.

Ce texte, considéré par les spécialistes comme un repère structurant de la conscience révolutionnaire, mérite, selon eux, d'être intégré aux Archives nationales en tant que témoignage fondateur. Dans cette adresse solennelle aux forces révolutionnaires, Boumédiène revenait sur le parcours du peuple algérien depuis le déclenchement de la lutte armée : « Le 1er novembre 1954, après 124 années de nuits obscures, le peuple algérien s'est soulevé. Vous connaissez tous les conséquences et les résultats de cette opération, car vous les avez vécues. » Il rappelait également la résistance inébranlable du peuple durant près de huit années, en soulignant : « Le peuple ne s'est jamais dérobé. Il s'est dressé comme un seul homme. Des milliers de martyrs témoignent de l'ampleur



des sacrifices. Malheur et destruction à celui qui oublie ces sacrifices. » Boumédiène annonçait alors officiellement la cessation des hostilités, déclarant : « Combattants de l'Armée de libération nationale, aujourd'hui j'annonce la fin des combats. Cet acte met un terme à l'une des périodes les plus difficiles de notre histoire. Tout comme l'opération du

1er novembre, cette étape ouvre d'énormes possibilités pour notre pays. » Mais loin d'un discours de victoire, l'appel du colonel contenait aussi un avertissement clair : « Les résultats de cette seconde phase dépendront de nous seuls. Serons-nous vigilants et fidèles à l'esprit révolutionnaire, ou deviendrons-nous indifférents et irresponsables ?

L'indépendance n'est pas la fin de la révolution. La bataille continue, et elle sera plus complexe et plus âpre. » À l'ouverture de la conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a souligné la profondeur de ce message, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'un simple ordre militaire ou d'un communiqué logistique adressé aux moudjahidines. « C'est un bilan lucide des luttes passées et un appel à la conscience pour les générations à venir. Boumediene a mis en lumière les étapes futures, les exigences de la construction nationale et ce que nous devons incarner en tant que peuple. » Plus de six décennies après, ce document résonne encore comme une feuille de route historique, soulignant que le 19 mars 1962 n'était pas la fin d'un combat, mais le début d'un immense chantier national.

À GAZA : LA FAIM OU LES BALLES, UN CHOIX TRAGIQUE IMPOSÉ AUX CIVILS

Plusieurs ONG tirent la sonnette d'alarme face à la situation humanitaire catastrophique à Gaza. Elles appellent à une action urgente pour mettre fin au système de distribution d'aide imposé par l'armée sioniste qualifié de « meurtrier », et exigent un retour aux mécanismes de coordination humanitaire gérés par les Nations unies, ainsi que la levée immédiate du blocus sur l'aide et les échanges commerciaux. Alors que 400 points de distribution étaient opérationnels durant la trêve temporaire, ce chiffre a chuté à seulement quatre, tous contrôlés par les forces israéliennes. Résultat : deux millions de personnes sont contraintes de se rendre dans des zones fortement militarisées et surpeuplées, au péril de leur vie. Chaque tentative d'accès à

la nourriture s'accompagne désormais d'un risque mortel. Des civils, affamés et désespérés, sont régulièrement pris pour cible par des tirs alors qu'ils cherchent à nourrir leurs familles. En moins d'un mois, plus de 500 Palestiniens ont été tués et près de 4 000 blessés en tentant simplement d'accéder à l'aide humanitaire. Selon plusieurs rapports, les forces israéliennes et certains groupes armés – agissant parfois avec le soutien des autorités israéliennes – ouvrent fréquemment le feu sur les civils. Ce système, dénoncent les ONG, ne vise ni à protéger les populations ni à répondre à leurs besoins essentiels. Il s'inscrit dans une logique de démantèlement délibéré de l'infrastructure humanitaire, entretenue par un blocus strict qui

empêche non seulement l'acheminement de l'aide, mais aussi le fonctionnement des mécanismes traditionnels de secours. Plus de 100 jours après la mise en place de ce blocus quasi total, les conditions de vie à Gaza atteignent un niveau d'effondrement sans précédent depuis le début du conflit. Les organisations humanitaires, bien que prêtes à intervenir à grande échelle, se trouvent paralysées par les restrictions imposées. Aujourd'hui, les civils à Gaza font face à un dilemme insoutenable : mourir de faim ou risquer leur vie pour se nourrir. Cette réalité, jugée inacceptable par les acteurs humanitaires, appelle à une réaction immédiate de la communauté internationale pour mettre fin à cette spirale de souffrance et de désespoir.

NOUVELLE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE POUR LE SCIENTIFIQUE ALGÉRIEN

KARIM ZAGHIB NOMMÉ À L'ORDRE DU CANADA

Spécialiste de renommée mondiale dans le domaine des batteries électriques, Karim Zaghbi vient d'être nommé à l'Ordre du Canada, l'une des plus hautes distinctions honorifiques du pays. L'annonce a été faite lundi par le gouverneur général du Canada dans un communiqué. Karim Zaghbi figure parmi les 83 nouvelles personnalités nommées cette

année à l'Ordre du Canada, qualifié de « pierre angulaire du régime canadien de distinctions honorifiques ». Créé en 1967, cet ordre prestigieux compte à ce jour plus de 8 200 membres issus de divers horizons, distingués pour leur contribution remarquable au développement et à l'amélioration de la société canadienne. Le communiqué décrit Karim

Zaghbi comme un « électrochimiste et spécialiste des matériaux », mondialement reconnu pour ses travaux sur le stockage et la conversion de l'énergie, en particulier dans le développement des batteries lithium-ion et des technologies à électrolyte solide. Ses contributions sont qualifiées de « cruciales pour l'atteinte de la carboneutralité à l'échelle

mondiale », souligne l'Ordre du Canada. En parallèle de sa carrière au Canada, Karim Zaghbi s'implique activement dans le développement de la filière énergétique en Algérie. Il participe à un projet gouvernemental visant à exploiter le potentiel du pays en matière de lithium et à développer une industrie nationale de batteries électriques.

GESTION ET EXPLOITATION DES PLAGES

LE CADRE LÉGAL EN DÉBAT AU SÉNAT

Le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 03-02 relative à l'utilisation et à l'exploitation touristiques des plages, voté récemment par les députés, a été présenté hier par Houria Meddahi, devant la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation. Ce projet de loi n'a pas été actualisé depuis sa promulgation en 2003, nécessitant une mise à jour pour remédier aux dysfonctionnements et lacunes constatés sur le terrain dans l'application de certaines de ses dispositions au cours des différentes saisons estivales, chose à laquelle la ministre du Tourisme et de l'Artisanat a fait référence au début de son exposé.

CE QUE LE PÈRE DE MARWA A DEMANDÉ AUX SERVICES DE SÉCURITÉ

Il était profondément bouleversé alors qu'il accompagnait sa fille vers sa dernière demeure. Après avoir inhumé sa fille assassinée, ce lundi, dans un cimetière de la wilaya de Constantine, le père de Marwa Bougachiche a adressé une demande particulière aux services de sécurité, alors qu'il recevait les condoléances des citoyens venus nombreux assister aux funérailles de sa fille. Il s'est adressé à un cadre de la police en lui disant : « Amenez-moi celui qui a tué ma fille, je veux juste lui parler. » Le père, qui était resté accroché à l'espoir de retrouver sa fille vivante durant tout le mois de sa disparition, était visiblement très ému. Il a dû affronter à la fois la douleur de la disparition de Marwa, mais aussi la cruauté de certains propos relayés sur les réseaux sociaux. Pour rappel, le corps sans vie de la petite fille a été retrouvé il y a quelques jours dans un état de décomposition avancé, dans la forêt de Djebel El Wahch à Constantine. Les analyses ADN ont confirmé qu'il s'agissait bien de Marwa Bougachiche, disparue depuis plus d'un mois, juste après avoir passé son dernier examen de fin d'année scolaire.